

ANNALES 2019

2nd CONCOURS EXTERNE

CORPS DES REDACTEURS

**DU CADRE D'ADMINISTRATION
GENERALE DE NOUVELLE-
CALEDONIE**

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : NOTE DE SYNTHESE DE CULTURE GENERALE

DUREE : 4h00

COEFFICIENT : 4

SUJET

*Ce sujet comporte **12 pages** y compris la page de garde*

A l'aide des documents joints, il vous est demandé de rédiger une note sur la notion et les enjeux de ville durable.

Liste des documents :

- Document 1 : Quand l'aménagement d'un quartier s'adapte au changement climatique ;
- Document 2 : Un programme de recherche évalue les bienfaits du végétal en milieu urbain ;
- Document 3 : Stocker du carbone en plantant des arbres en ville ;
- Document 4 : Des végétaux pour atténuer les effets du changement climatique ;
- Document 5 : Planification urbaine et changement climatique : une articulation à améliorer.

Document 1

Quand l'aménagement d'un quartier s'adapte au changement climatique

Rouen a été lauréate des Trophées Ademe 2014 « Adaptation climatique et territoires » pour son opération d'aménagement « Luciline-Rives de Seine ». Cette distinction récompense ses investissements consacrés aux risques d'inondation et à l'augmentation des températures.

Soucieuse de répondre aux enjeux climatiques, la ville de Rouen s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste, reconnue CAP Cit'ergie, et a développé son Plan climat-énergie-territorial et un plan d'action en faveur de l'adaptation au changement climatique. En effet, selon les projections de Météo France, la vulnérabilité du territoire rouennais aux événements climatiques serait accrue d'ici 2030 : augmentation des risques d'inondation (épisodes de fortes pluies et crues de la Seine), augmentation des épisodes de canicule, érosion de la biodiversité urbaine, etc.

Rouen a donc anticipé ces changements, au sein de la ZAC Luciline-Rives de Seine : la gestion de l'eau a été retenue comme un axe fort du projet pour proposer des réponses au changement climatique.

Et c'est à l'occasion du colloque national PCET en octobre dernier que l'Ademe a distingué la ville de Rouen pour ce projet exemplaire en lui remettant le 1^{er} prix des « Trophées Adaptation climatique & territoires ». Rappelons qu'un critère important de cette sélection reposait sur le caractère transposable des actions. Le jury a mis en avant les investissements qui contribuent à l'adaptation de la ZAC aux conséquences du changement climatique, notamment à l'augmentation des températures et des risques d'inondation. Il est important de souligner que la ville de Rouen, pour enrichir cette démarche de recherche innovante, s'est engagée dans le partenariat européen « Future cities-Urban networks to face climate change » afin d'échanger avec les autres villes européennes.

Gérer l'eau pour répondre au changement climatique

La ville de Rouen anticipe ainsi le rafraîchissement estival de ce quartier urbain qui accueillera 1 000 nouveaux logements et 50 000 mètres carrés de commerces. L'étude des phénomènes d'îlots de chaleur a permis de combiner plusieurs techniques pour limiter l'impact des pics de chaleur en été : mise au jour de la rivière Luciline, renforcement des espaces verts (aménagement d'un mail central arboré, développement de toitures végétalisées), valorisation des eaux pluviales et des eaux d'exhaure de la géothermie dans des noues paysagères (cette trame verte et bleue est par ailleurs le lieu d'agrément et de promenade du quartier et contribue à la préservation de la biodiversité urbaine), réversibilité des pompes à chaleur de géothermie utilisant l'eau de la nappe alluviale de la ville pour le rafraîchissement des bâtiments, etc.

Concernant les risques d'inondation, une protection de l'écoquartier a été définie à partir de la crue centennale de la Seine, en 1910. Des prescriptions ont été imposées à l'ensemble du quartier : pour la submersion par la Seine, Rouen a aménagé une chambre de crue et rendu obligatoire l'élévation du seuil d'accès aux bâtiments ; pour l'augmentation des épisodes de fortes pluies, le choix s'est porté sur une infiltration des eaux de pluie à la parcelle et sur la végétalisation des toitures pour un meilleur stockage de l'eau.

Cette gestion intégrée des eaux au sein de la ZAC est définie dans un cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales, permettant de concevoir les espaces publics et privés dans leur globalité. En particulier, les essences végétales implantées dans les espaces privés sont en cohérence avec les espaces publics et la recherche d'une diversité végétale conforme aux contraintes climatiques locales est très encouragée. Ce cahier prescrit la préservation de 20 % de pleine terre sur chaque îlot, sans aucune construction.

Document 2

Un programme de recherche évalue les bienfaits du végétal en milieu urbain

Jeudi 12 décembre 2013, une centaine de chercheurs, étudiants, ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales ont assisté à Nantes à la présentation des premiers résultats issus des travaux du programme de recherche Vegdud sur le « rôle du végétal dans le développement urbain durable », qui s'achève après 4 ans de travail. Les diverses fonctions de la végétation en ville ont été précisément évaluées.

Ce projet a été mené dans le cadre de l'appel à projets « Villes durables » lancé en 2009 par l'Agence nationale de la recherche et il a été labellisé par le pôle de compétitivité d'Angers Végépolys.

Projet interdisciplinaire –

« Ce programme de recherche pose la question de la place et du rôle de la végétation dans le développement des villes durables denses, en s'intéressant plus particulièrement aux impacts de celle-ci sur le climat, l'hydrologie, les questions énergétiques et la création d'ambiances propices au développement d'une ville agréable à vivre pour ses habitants » a précisé Marjorie Musie, chercheur au Cerma⁽¹⁾ et coordinatrice du projet. Elle a tenu à souligner le caractère original de ce dernier, porté par près de 80 personnes issus de disciplines de recherches variées (architectes, paysagistes, géographes, acousticiens, hydrauliciens, énergéticiens...) et soutenus par des collectivités pour la phase d'expérimentation sur le terrain, la ville et la communauté urbaine de Nantes.

5 modèles de végétalisation étudiés –

Un travail mené par le centre technique Plante & Cité a permis dans un premier temps de définir une typologie des espaces végétalisés adaptée au programme de recherche. Cinq modèles ont été retenus :

- les toitures et façades végétalisées ;
- les systèmes alternatifs de gestion des eaux pluviales utilisant le végétal ;
- les arbres ;
- les surfaces enherbées versus les surfaces minérales ;
- les plantations hors sol versus les plantations de pleine terre.

Les équipes de recherche se sont ensuite attachées à intégrer ces différents types dans des modèles numériques théoriques pour évaluer à différentes échelles (bâti, rue, quartier) leurs impacts sur le plan de la climatologie, de l'hydrologie, de l'énergétique et de l'ambiance. L'objectif était d'évaluer lesquels de ces aménagements végétaux contribuaient le plus efficacement au développement d'une ville durable.

Validation des modèles théoriques –

La mise en place d'expérimentations sur le terrain dans l'agglomération nantaise a permis de valider la pertinence des modèles théoriques retenus et de mettre en lumière leurs éventuelles limites. Une étape qui a donné lieu à des échanges fructueux avec les gestionnaires de l'espace public. Comme l'a souligné Jacques Soignon, directeur du service des espaces verts et de l'environnement de Nantes, « contribuer aux travaux de recherche est très enrichissant pour nous car cela nous permet de prendre du recul sur le quotidien et de développer l'approche prospective. En outre, disposer d'éléments scientifiquement éprouvés quant au rôle de la végétation dans la ville constitue un atout pour argumenter en faveur de son développement auprès des élus ».

Des fiches de synthèse en 2014 –

Des fiches de synthèse élaborées par Plante & Cité sont en cours d'élaboration et seront disponibles sur sa plateforme informatique à la fin du premier trimestre 2014. L'objectif est de permettre aux collectivités territoriales de s'approprier simplement les enseignements de ce programme de recherche.

Quelques résultats du programme Vegdud en bref

- La végétation semble avoir un effet positif sur le micro climat urbain et dans **la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur**. Plus le taux de végétalisation est élevé dans un tissu urbain moins l'écart de température entre ce site et un site de référence en zone rurale est important, en particulier en été. En outre, l'atmosphère est plus humide.
- A l'échelle d'un quartier, c'est **la présence de noues végétalisées** qui a l'impact le plus fort sur la rétention des eaux pluviales à la parcelle. Les toitures végétalisées sont également intéressantes, mais à condition d'être installées en masse.
- Les toitures et murs végétalisés ont un rôle dans **la régulation thermique des bâtiments**, en été et ce d'autant plus qu'elles sont irriguées. En hiver, il est faible, voire négatif. Les toitures ont surtout un impact direct sur les derniers étages tandis que l'effet des façades est plus global. En plus, elles influencent indirectement l'environnement, dans le contexte du rue étroite.
- La perception que les habitants ont de l'ambiance dans une ville dépend de **la végétation et du contexte environnant** (présence de bruit, densité de l'habitat...). Les arbres sont parmi les plus efficaces pour créer un cadre agréable.

Document 3

Stocker du carbone en plantant des arbres en ville

Un arbre est-il efficace pour séquestrer du dioxyde de carbone ? Quel est le stock de carbone accumulé dans le patrimoine arboré d'une ville ? Retour sur les principaux résultats d'une étude exploratoire conduite sur l'agglomération lyonnaise.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique sont des enjeux majeurs pour les collectivités locales chargées de mettre en œuvre leur Plan climat énergie territorial (PCET) . Parmi les leviers d'actions pour abaisser la concentration de dioxyde de carbone dans l'air, les plantations d'arbres en ville suscitent un intérêt croissant pour piéger une partie du CO₂ excédentaire à la source. Mais, une question vient aussitôt à l'esprit : une hausse des arbres en ville est-elle en mesure de jouer un rôle significatif vis-à-vis du cycle du carbone ? Et dans quelle proportion ?

Du carbone sur pied

La séquestration de carbone opérée par un arbre résulte d'un métabolisme complexe faisant appel à la photosynthèse et à la respiration grâce auxquelles cet organisme vivant synthétise des composés organiques indispensables à son entretien et à son développement. En phase de croissance, un arbre puise le dioxyde de carbone dans l'atmosphère et stocke une fraction du carbone assimilé dans les racines (32,5 %), le tronc et les branches (31 %), mais aussi les feuilles, dans une plus faible proportion (1,5 %). Les tissus ligneux ne peuvent se former sans l'activité microbologique du sol – lequel stocke 35 % du carbone – ni les échanges hydriques et gazeux qui se déploient autour du système racinaire. Un arbre absorbe 20 tonnes de CO₂ (5,5 tC) pour produire un mètre cube de bois. Lorsqu'il brûle ou se décompose à l'air libre, ce mètre cube de bois sec relargue une tonne de CO₂

Connaître le patrimoine arboré

Des tarifs de cubage d'arbres forestiers ont été testés sur des essences urbaines identiques réparties dans plusieurs villes des États-Unis. En 2008, à Fort Collins (Colorado) , Melissa Mac Hale et Michael Lefsky ont mesuré 10 551 arbres appartenant à onze espèces différentes en vue de déterminer leur biomasse in situ, avec l'objectif de vérifier la pertinence d'adapter ou non les calculs de cubages (abaques) des arbres forestiers à leurs congénères poussant en ville. De cette étude comparative, il ressort que le différentiel des volumes obtenus au sein d'une classe d'âge est très important : la variabilité intraspécifique peut atteindre jusqu'à 300 % pour des arbres isolés et l'écart frôle les 60 % pour des arbres d'alignement. Résultat : un barème conçu pour une espèce forestière est inadapté à son clone urbain. En ville, les arbres en pleine terre tendent à étaler leurs branches à l'horizontale à cause d'une moindre densité des plantations et les troncs sont plus râblés et moins élancés. Grâce à cette étude de référence, des barèmes, appelés « équations allométriques » dans la littérature américaine, ont été mis au point par échantillonnage d'arbres urbains, compris entre 650 à 1 000 individus. Des équations individualisées sont aujourd'hui disponibles pour vingt-six espèces urbaines, et deux tarifs génériques permettent de caractériser le volume des arbres « orphelins », sans distinction d'espèce, selon qu'ils appartiennent aux feuillus ou aux conifères. Pour chacune des vingt-six essences arborées, le cubage peut être calculé sur la base d'une variable unique, telle le diamètre du tronc, ou en mobilisant une autre donnée, comme la hauteur totale de la cime, voire l'aire de la projection au sol du houppier.

Lyon : un bon taux de couverture arborée

Ces équations ont été appliquées pour partie aux arbres d'accompagnement de la voirie et à ceux recensés dans les espaces verts du Grand Lyon, quel que soit leur statut d'arbre public ou privé. Seize espèces nord-américaines sont, en effet, bien représentées sur l'agglomération lyonnaise, comme par exemple le platane (*Platanus x acerifolia*) , l'érable plane (*Acer saccharinum*) , le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) , le févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*) , le chêne vert (*Quercus ilex*) . Les arbres du Nouveau Monde occupent 30 % du patrimoine arboré du Grand Lyon. Avec 140 000 arbres composés principalement de feuillus (82 %) et de conifères (18 %) , l'agglomération lyonnaise détient un taux de couverture arborée enviable de 25 %, comparable à la moyenne des villes nord-américaines (27 %) . Concernant les arbres du Grand Lyon pour lesquels aucune courbe de croissance spécifique existe

(70 % des cas), nous avons pris le parti d'utiliser les équations génériques propres aux feuillus ou aux conifères.

Échange zonage du PLU contre couche végétale

Dans le cadre du suivi du plan local d'urbanisme du Grand Lyon, le service chargé de l'urbanisme dispose d'un zonage où figurent notamment les espaces boisés classés (EBC), les zones naturelles (N), agricoles (A), urbaines (U). Ces périmètres réglementaires sont gérés et organisés au moyen d'un système d'information géographique. Le zonage à la parcelle cadastrale est suffisamment précis et renseigné pour effectuer des requêtes et des traitements appropriés, d'autant qu'une couche additionnelle des îlots cadastraux propres au Grand Lyon, permet d'évaluer les emprises des cours d'eau et des voies communautaires qui relèvent du domaine public. L'exercice consiste à discriminer les espaces chlorophylliens les uns des autres à partir des orthophotoplans, et à estimer les taux de couverture arborée au sein des espaces verts du Grand Lyon : parcs, jardins, haies et bosquets, terrains vagues. Préalablement découpée en huit postes, la trame verte a été confrontée aux zones réglementaires du PLU, tant pour la ville centre (Lyon et Villeurbanne) que pour les communes de banlieue et périurbaines. La découpe de la couche réglementaire, puis l'assemblage à la couche végétale, permettent de définir des masses surfaciques de carbone à l'hectare. Ainsi, la qualification des espaces verts d'une commune peut être caractérisée par le biais du zonage de son PLU, car il existe une bonne corrélation entre la typologie des tissus urbains et celle des espaces verts.

Les arbres urbains puits de carbone ?

Dans le cadre du plan climat du Grand Lyon, les émissions de dioxyde de carbone ont été estimées à 7,6 millions de tonnes pour l'année 2006, soit 6 tonnes par habitant, valeur proche de la moyenne nationale (6,4 tonnes de CO₂). Les arbres de l'agglomération lyonnaise séquestrent entre 500 000 et 800 000 tonnes de carbone. Ce réservoir de carbone représente trois à quatre mois de rejets carbonés du Grand Lyon. Couvrant 12 000 hectares de surfaces boisées (aires des houppiers au sol), le patrimoine arboré du Grand Lyon piège quelque 55 tC/ha alors qu'une forêt française fixe 71 tC/ha (valeur moyenne établie pour l'année 2004). Avec un ratio de 103 tC/ha, les bois et forêts de la communauté urbaine constituent un puits de carbone intéressant. En revanche, les arbres de voirie, majoritairement plantés depuis moins de vingt ans et placés dans des conditions de vie stressante, ont une capacité de stockage plus modeste de 43 tC/ha. Pour compenser les émissions de carbone du Grand Lyon in situ, il conviendrait de planter une forêt gérée en futaie productive de 10 000 km² d'un seul tenant, soit de reboiser deux départements français.

Durant les mois de plus grande activité biologique, allant de mars à juin, les arbres du Grand Lyon grandissent et absorbent plus de 80 % du dioxyde de carbone fixé annuellement, c'est-à-dire entre 0,6 % à 1 % du carbone émis sur le territoire du Grand Lyon. Au cours d'un cycle annuel pendant lequel les arbres poussent, la quantité de carbone piégée dans les accrus équivaut à trois jours d'émissions carbonées. Pour améliorer l'apport de la foresterie urbaine concernant la séquestration du carbone, les villes ont intérêt à planter des arbres à croissance moyenne à rapide, de grande taille à maturité, à grande longévité, et qui demandent peu d'entretien.

Document 4

Des végétaux pour atténuer les effets du changement climatique

La présence de végétation en ville contribue non seulement à améliorer le cadre de vie des habitants et à maintenir la biodiversité ordinaire, mais aussi à atténuer les effets liés au changement climatique. Son augmentation constitue une voie possible qui s'intègre dans les politiques de développement durable des villes.

En Europe, les enjeux majeurs liés au changement climatique en milieu urbain concernent tout particulièrement la gestion des eaux de ruissellement et la lutte contre le risque d'inondations ainsi que la réduction des îlots de chaleur urbains.

Réduction des effets négatifs du changement climatique

Des études relativement récentes ont confirmé les ressentis, à savoir que la présence de la végétation en ville pouvait contribuer à réduire certains effets négatifs du changement climatique. Sur le territoire national, deux programmes de recherche majeurs ont été menés ces dernières années dans ce domaine. Le premier a porté sur l'analyse de plus de 300 publications françaises et internationales et a permis l'élaboration d'un document de synthèse en 2014 qui précise, références scientifiques à l'appui, tous les bienfaits apportés par la présence « Nature » en ville, non seulement pour les populations mais également pour l'écosystème urbain. Décliné service par service, il constitue un outil précieux pour aider les collectivités territoriales à développer des arguments intangibles en faveur de la création d'aménagements végétalisés sur leurs territoires.

Le second programme de recherche baptisé VegDUD s'est déroulé entre 2010 et 2013 et a été financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre d'un appel à projets « Villes durables » lancé en 2009. Son objectif était de déterminer l'influence du végétal sur le milieu urbain au travers d'une approche pluridisciplinaire large avec une équipe composée de plus de 80 scientifiques issus de domaines de recherche variés tels que l'architecture, le paysage, la géographie, l'acoustique, l'hydraulique, l'énergie, les sciences sociales... Le programme s'est attaché à comprendre quels sont les typologies de végétation les mieux adaptées à la ville durable et quels rôles ils jouent, en particulier sur le climat urbain, l'hydrologie, l'énergie et les ambiances. L'approche n'est pas que théorique, car après avoir élaboré des modèles théoriques en laboratoire, en s'appuyant sur quatre dispositifs types de végétalisation (noues, toitures et façades, arbres, surfaces enherbées) pris seuls ou en association, les équipes de chercheurs ont utilisé l'agglomération de Nantes Métropole pour valider ceux-ci sur des sites pilotes, avec un système de mesures en continu et des campagnes expérimentales complémentaires.

Eaux pluviales et sols végétalisés

La croissance exponentielle de la population urbaine a conduit à une artificialisation des territoires et à une augmentation de l'imperméabilisation des sols, avec pour conséquences une baisse des capacités d'infiltration de ces derniers, une augmentation des phénomènes de ruissellement des eaux et des volumes d'eau à collecter, et des risques accrus d'inondations. Les effets du changement climatique pourraient renforcer certaines de ces conséquences. Pour remédier à cela, les solutions ne sont plus basées sur une politique du « tout tuyau » mais sur la mise en place d'une gestion intégrée dans laquelle on utilise des systèmes végétalisés à ciel ouvert. Ils jouent un rôle de tampon en permettant une infiltration de l'eau sur place pendant les périodes pluvieuses. Les aménagements sont conçus avec une approche multifonctionnelle, afin qu'ils puissent rendre à la fois des services environnementaux, paysagers et sociaux. Différentes solutions existent :

- noues (fossés larges, peu profonds avec une pente douce) ;
- jardins de pluies (système de bassins plantés de végétaux aux vertus phytoépurations) ;
- bassins ou plaines inondables (espaces végétalisés pouvant accueillir des usagers durant les périodes sèches et stocker temporairement de grands volumes d'eau en cas de fortes précipitations).

Les toitures végétalisées peuvent également jouer un rôle dans la rétention des eaux pluviales à l'échelle d'une parcelle ou d'un quartier.

Les résultats du programme VegDUD ont montré que, dans les conditions de l'étude, les noues constituaient le dispositif le plus intéressant pour diminuer le débit total à l'exutoire.

Régulation thermique des bâtiments

La nécessaire densification des villes et l'intensification de l'usage des sols laissent peu de place à la végétation de pleine terre. C'est pourquoi, ces quinze dernières années, de nouveaux modes de végétalisation ont vu le jour. Toitures et murs végétalisés implantés sur les bâtiments ont connu une croissance spectaculaire, avec désormais plus d'un million de mètres carrés de toitures aménagées en France, ce qui place notre pays parmi les leaders mondiaux selon l'Association des toitures végétales (Adivet). Les principaux enjeux ciblés sont l'amélioration du confort thermique des bâtiments et la réduction de leur consommation énergétique.

À l'échelle d'un bâtiment, la présence d'une toiture végétalisée a un impact positif pour lutter contre le réchauffement du bâti en période estivale, mais seulement si le substrat est suffisamment humide. Les toitures ont un impact direct plus marqué sur les derniers étages. Le substrat ayant une fonction de couche isolante supplémentaire, les bâtiments végétalisés ont des besoins énergétiques moindres pour maintenir une température intérieure confortable. À l'échelle d'une rue, la présence de façades végétalisées assure une diminution des émissions de rayonnements solaires depuis les bâtiments vers les passants et améliore ainsi le confort thermique de ces derniers. Là encore, l'efficacité des murs est directement liée à l'évapotranspiration des plantes qui ne peut fonctionner correctement que si de l'eau est présente en quantité suffisante dans le substrat.

À l'échelle d'une ville, les simulations ont montré un impact positif des murs et toitures sur le phénomène d'îlot de chaleur diminuant le phénomène de stockage de chaleur des bâtiments pendant la journée et le réchauffement nocturne de l'air. En outre, en consommant de l'énergie par évapotranspiration, ils favorisent le rafraîchissement de l'air et permettent la diminution des températures de surface.

Lutter contre les îlots de chaleur urbains avec des arbres

Le programme VegDUD a confirmé le rôle fondamental des arbres sur le climat des villes. À l'échelle d'un bâtiment ou d'une parcelle, la présence d'arbres apporte une protection contre le rayonnement solaire direct : à l'ombre des arbres, il fait moins chaud ! En période estivale, les plantations installées à proximité d'un bâtiment permettent aussi de réduire les consommations énergétiques pour la climatisation. Mais attention, si le feuillage est persistant, l'effet sera inverse en hiver. Au niveau d'une rue, les alignements contribuent à réduire l'échauffement des surfaces minérales, bâtiments mais aussi chaussées et trottoirs, grâce à l'ombrage qu'ils procurent et au phénomène d'évapotranspiration qui rafraîchit l'air ambiant et augmente son humidité. C'est aussi le cas pour les parcs ou les boisements urbains qui peuvent avoir une influence directe sur le confort des usagers et indirecte sur les zones urbaines adjacentes.

En plus des enjeux thermique et climatique, la forêt urbaine à l'échelle de la ville est considérée comme le principal puits de carbone. L'arbre est donc un levier majeur dans une politique énergétique qui intègre autant le confort thermique que les gaz à effet de serre. À condition toutefois qu'ils soient gérés dans des conditions optimales, car un arbre stressé consomme plus de carbone qu'il n'en stocke. Une réflexion approfondie sur le choix des essences et des compositions végétales les plus adaptées est de mise car les plantations ligneuses sont faites pour durer plusieurs décennies et doivent s'adapter aux variations du climat.

Réguler le climat urbain avec des surfaces enherbées

Dans un contexte de gestion différenciée des espaces verts, visant à prendre en compte des critères économiques, esthétiques, sociaux et écologiques pour l'entretien, les espaces végétalisés enherbés ont eu tendance à se diversifier. On peut distinguer quatre grandes familles selon Plante&Cité :

- les pelouses des parcs et jardins de prestige, dont l'entretien est soigné avec une tonte régulière, le ramassage des déchets, un arrosage et une fertilisation ;
- les couverts fleuris, avec des mélanges associant graminées, vivaces, annuelles et bisannuelles et un entretien limité (deux fauches par an) ;

Document 5

Planification urbaine et changement climatique : une articulation à améliorer

Les stratégies locales d'aménagement du territoire inscrites dans les documents d'urbanisme ne peuvent ignorer le changement climatique. Elles doivent en limiter l'évolution mais aussi les effets. Mais cette rupture dans la démarche de planification urbaine n'est pas encore pleinement intégrée.

Le GIEC est formel : l'augmentation de température la plus probable serait comprise entre 2,4 et 2,8 °C et les conséquences sont nombreuses : raréfaction de la ressource eau, hausse du niveau de la mer avec risque accru de submersions marines, événements climatiques extrêmes plus fréquents (canicule, pluies diluviennes... avec risque d'inondation), espèces menacées ou obligées de se déplacer, problèmes sanitaires en particulier pour les populations sensibles... Autant d'évolutions qui impactent l'aménagement du territoire.

Documents de planification urbaine

S'il paraît évident aujourd'hui que la planification urbaine est au cœur des préoccupations liées au changement climatique, cette prise en compte est très récente. Elle date de la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 avec notamment une nouvelle rédaction de l'article L.110 du code de l'urbanisme (CU), article qui régit l'utilisation des sols. Désormais, chaque collectivité doit poursuivre les objectifs « de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les consommations d'énergie, d'économiser les ressources fossiles, d'assurer la préservation de la biodiversité ». Mais au-delà de ces objectifs (complétés par d'autres), c'est la dernière phrase de l'article qui est significative : « leur action en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement ». La politique d'urbanisme comporte donc bien ces deux types de stratégies et d'actions. Et c'est la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 qui a développé ces objectifs législatifs en les traduisant dans les documents de planification, d'une part, le Scot, le PLU, mais aussi dans d'autres documents comme le SRCAE et le PCET.

Verdissement des plans

Rappelons que le Scot était déjà un outil de pilotage des politiques sur les plans de l'urbanisme, de l'habitat, des déplacements, des commerces. La loi Grenelle 2 complète ces domaines ayant déjà un impact sur le climat avec le « verdissement des Scot » : la densification urbaine et l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation subordonnée à leur desserte par les transports collectifs et/ou à l'aménagement numérique, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre l'étalement urbain, les objectifs de réhabilitation des logements pour réduire la consommation énergétique et les GES.

De la même façon, les objectifs environnementaux sont renforcés pour les PLU puisque ceux-ci doivent être compatibles avec les Scot. L'accent est mis sur les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de la lutte contre l'étalement urbain. Et outil important pour le climat, le PLU peut imposer une densité minimale de construction à proximité des transports collectifs existants et programmés, ou le renforcement des performances énergétiques et environnementales dans les nouveaux secteurs à urbaniser.

Sans les développer, il faut aussi signaler que la loi Grenelle 2 a instauré d'autres documents qui impactent (plus ou moins) les politiques urbaines. Ce sont tout d'abord les SRCAE qui fixent les « orientations permettant d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter ». Si, au vu de cet objectif, on pouvait espérer beaucoup de ce document obligatoire, il se trouve qu'il a en définitive une portée limitée puisque seuls les PPA (code de l'environnement (CE), art. L.222-4) et les PDU doivent être compatibles avec le SRCAE. Pour les Scot et les PLU, il reste toutefois une « base de données » intéressante pour les bilans de GES, le potentiel d'énergie renouvelable ou l'évolution de l'efficacité énergétique. En revanche, les PCET doivent être compatibles avec le SRCAE. Et, contrairement aux SRCAE, les Scot et les PLU doivent les « prendre en compte ». Ce manque de cohérence peut être source de contentieux si les documents de planification sont en contradiction avec le schéma régional.

Au regard de ces objectifs et orientations, l'analyse actuelle des plans fait apparaître que c'est surtout le premier volet qui est actuellement pris en compte : l'atténuation du changement climatique avec la réduction des émissions de GES, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Performances environnementales renforcées

En particulier, les documents de planification s'appuient sur la disposition innovante du Grenelle évoquée plus haut « imposer [...] des performances énergétiques et environnementales renforcées qu'il définit ». Une question juridique sur ce point n'est pas tranchée d'après la Fédération des Scot : le Scot peut-il définir à son niveau les performances minimales ou peut-il seulement en imposer le principe, à charge pour les PLU de les définir... Par ailleurs, des collectivités ont utilisé l'article L.122-1-5 du CU qui prévoit la possibilité pour le DOO d'imposer à toute nouvelle urbanisation « la réalisation d'une étude d'impact... ». Or, d'après l'article L.128-4 du CU, « toute opération d'aménagement [...] faisant l'objet d'une étude d'impact doit faire l'objet d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables de la zone... » en particulier avec la création ou le raccordement à un réseau de chaleur. À ce sujet, il est judicieux de positionner les réseaux de chaleur existants ou à construire, sur un PLU pour inciter les aménageurs et les constructeurs à les prendre en compte.

Tous les Scot émettent des recommandations en termes de consommation énergétique, la cible principale étant les bâtiments existants. Ce ne sont pas des prescriptions qui peuvent s'imposer aux PLU mais dans la mesure où le PLH doit être compatible avec le Scot, la collectivité utilise la loi Grenelle qui prévoit que le DOO doit préciser « les objectifs de la politique d'amélioration et de la réhabilitation du parc de logements existants ». Ainsi, le DOO stipule que les collectivités s'engageant par exemple dans une OPAH ou un PIG devront mettre des mesures incitatives pour les propriétaires... Mais en général, les Scot se contentent d'incitations !

Au-delà de ces orientations dans le domaine des GES et de l'énergie, le DOO « impose » des orientations sur la lutte contre la périurbanisation, la densification des espaces pour lutter contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces, la promotion des transports en commun et des modes doux, les modes de construction innovants... et la limitation des déplacements par le rapprochement des fonctions « domicile-travail-services ».

Vulnérabilité des territoires : difficile à évaluer

Mais contrairement à la prévention, l'adaptation au changement climatique est encore largement absente, comme l'indique les fiches GRIDAUH de la Fédération des Scot ou l'étude Etd/Ademe. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Tout d'abord, c'est une autre façon d'approcher les phénomènes. Il s'agit d'analyser la vulnérabilité du territoire en fonction d'aléas et de sa sensibilité. Et la difficulté est que l'exercice repose sur beaucoup d'incertitudes sur les effets locaux du changement et sur l'efficacité des mesures envisagées. Il reste que la responsabilité de la collectivité locale est importante.

Un autre frein à la démarche est le manque d'ingénierie, d'outils méthodologiques pour évaluer les effets climatiques et les vulnérabilités des territoires. Malgré tout, un certain nombre de collectivités se sont emparées du sujet dans le cadre des Scot et des PLU.

Si la thématique « adaptation » n'est pas toujours ciblée en tant que telle, elle apparaît au travers d'autres thèmes.

Le « bâtiment » peut faire l'objet de réglementation du PLU : possibilité d'implanter un bâtiment sur une bande et avec une tolérance sur l'alignement, ce qui permet le choix d'une orientation bioclimatique (confort d'été) et l'isolation par l'extérieur. En lien avec les bâtiments, la lutte contre l'îlot de chaleur urbain est un thème en plein développement (lire encadré).

Les mesures concernant les trames vertes et bleues sont bien entendu un impact important sur cette adaptation : leur délimitation précise y compris et surtout en milieu urbain (avec des recommandations sur les espèces locales résistantes à la sécheresse), l'aménagement de parcs végétalisés, la mise en valeur des cours d'eau et de zones humides « en ville ».

La sécurisation de la ressource en eau est une évidence. Dans certains territoires, elle est un bien menacé. Il faut assurer la protection des captages (mais c'était déjà une obligation) mais aussi économiser cette ressource, réutiliser les eaux pluviales, adapter le développement local à cette contrainte.

Enfin, un autre thème évident : c'est celui des risques d'inondations et de submersions. Si la nouvelle compétence Gemapi va obliger les territoires à se saisir du sujet, l'analyse de l'augmentation des risques en lien avec le réchauffement climatique est encore absente des documents de planification : par exemple, ses conséquences sur les transports, les réseaux d'énergie, la résistance des équipements et d'infrastructures...

Enfin, comme le souligne la Fédération des Scot, « des difficultés et tensions peuvent surgir entre deux stratégies : l'isolation thermique pour limiter les consommations énergétiques l'hiver [...] et le confort d'été ». Autre exemple, la compacité pour densifier l'urbanisme et la lutte contre les îlots de chaleur.

La prise en compte du changement climatique dans la planification urbaine doit encore beaucoup progresser. Mais il y a urgence, car les objectifs et règles mises en place aujourd'hui n'auront pour la plupart que des effets significatifs à moyen terme.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----◀▶-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE
ADMINISTRATION GENERALE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

SUJET

Question 1 : La mondialisation a-t-elle une influence sur notre alimentation ? (7 points)

Question 2 : La déforestation touche toutes les forêts tropicales, en particulier en Amazonie, en Afrique équatoriale et en Asie du Sud-Est. Quelles sont, selon vous, les causes et les conséquences de ce phénomène ? (7 points)

Question 3 : La société change-t-elle la famille ? (6 points)

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----◀▶-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPOSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE
ADMINISTRATION GENERALE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

CORRIGE

Proposition de correction

Question 1 : La mondialisation a-t-elle une influence sur notre alimentation ? (7 points)

A l'heure où il semble facile de voyager par l'assiette sans se déplacer, ou au contraire de s'évader au bout du monde tout en mangeant presque comme chez soi, se pose la question de l'influence de la mondialisation sur notre alimentation.

C'est l'implantation des fast food dans le monde entier qui a lancé le débat, le géant Mc Donald étant régulièrement accusé d'être un des principaux acteurs de la mondialisation des cultures alimentaires. Cependant, au-delà de cette uniformisation de l'alimentation, la mondialisation permet la découverte de cultures culinaires étrangères (I) tout en préservant la gastronomie française (II).

I. La découverte de cultures culinaires étrangères

L'augmentation de la part des restaurants exotiques et l'explosion dans les rayons des supermarchés ou dans les épiceries « du monde » de certaines épices ou ingrédients jusque-là introuvables permettent l'importation de spécialités de différents pays et donc la modification de comportements alimentaires.

- A. L'importation des spécialités de différents pays
- B. La modification de comportements alimentaires

II. La préservation de la gastronomie française

Classée au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO, la gastronomie française a réussi à acquérir une réputation à travers le globe, visible tant par l'exportation de chefs étoilés français à l'étranger que par l'ouverture d'école de restauration.

- A. L'exportation de chefs étoilés français à l'étranger
- B. L'ouverture d'école de restauration

Si le brassage alimentaire est indéniable, la mondialisation semble toutefois provoquer d'importantes résistances. En effet, elle stimule une prise de conscience identitaire à des niveaux nationaux mais aussi régionaux ou locaux, où l'attachement à la cuisine et à des mets est très fort.

Question 2 : La déforestation touche toutes les forêts tropicales, en particulier en Amazonie, en Afrique équatoriale et en Asie du Sud-Est. Quelles sont, selon vous, les causes et les conséquences de ce phénomène? (7 points)

Les forêts sont des formations végétales indispensables à la vie sur Terre. Elles sont des sources de nourriture, de refuge, de combustibles, de vêtements et médicaments pour de nombreuses populations. De plus, les forêts abritent de nombreux "points chauds" de biodiversité et jouent un rôle prépondérant dans la fixation du CO₂ que nous émettons massivement et qui perturbe dangereusement notre climat.

Alors que les forêts apportent des services cruciaux pour la vie sur Terre, la déforestation est devenue massive et touche toutes les forêts tropicales. Avant de présenter les conséquences de la déforestation (II), il convient d'en déterminer les causes (I).

I. Les causes de la déforestation

Au-delà de la problématique de l'extraction du pétrole et du gaz, il est possible de considérer que l'expansion agricole et l'exploitation du bois sont les principales causes de la déforestation mondiale.

- C. L'expansion agricole
- D. L'exploitation du bois

II. Les conséquences de la déforestation

La déforestation a des conséquences particulièrement importantes dans la mesure où ce phénomène entraîne notamment la disparition de très nombreuses espèces animales et végétales chaque année et aggrave les catastrophes naturelles.

- C. La perte de biodiversité
- D. L'aggravation des catastrophes naturelles

Face à l'ampleur du phénomène de déforestation et afin de lutter contre ses conséquences, des projets de reboisement sont initiés partout dans le monde afin de restaurer les forêts dégradées et de contribuer au développement socio-économique des populations grâce à l'arbre.

Question 3 : La société change-t-elle la famille ? (6 points)

La famille fait beaucoup parler d'elle depuis quelques années : divorces en augmentation, mariage pour tous, famille recomposée, homoparentalité, famille monoparentales, pacsée, statut du beau-parent, procréation médicalement assistée... autant de thèmes qui accompagnent les évolutions de la société.

Si la famille demeure le socle essentiel sur lequel est fondée notre société, les changements sociétaux ont eu une influence sur la famille visible au travers notamment de l'émergence de nouveaux modèles familiaux (I) et de l'évolution de la place de l'enfant en son sein (II).

I. L'émergence de nouveaux modèles familiaux

A côté de la famille nucléaire composée des parents et d'un ou deux enfants non mariés, se sont développées de nouvelles formes de familles à partir des années 60. Il est notamment possible de citer les familles recomposées et monoparentales.

- A. La famille recomposée
- B. La famille monoparentale

II. L'évolution de la place de l'enfant dans la famille

La place de l'enfant dans la famille a profondément changé ces dernières décennies. Les enfants se font ainsi de plus en plus présents dans les familles, bien que moins nombreux, et sont passés d'un statut d'adulte en devenir à celui de personne à part entière.

- A. Du statut d'adulte en devenir ...
- B. ... à la personne à part entière

Les débats en cours autour de l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes célibataires entraineront si la loi sur la bioéthique est adoptée de nouvelles évolutions de la structure familiale.

BAREME DE CORRECTION

Barème général : Le devoir est noté sur 20. Les points sont répartis entre les 3 à 5 questions et précisés sur le sujet.

Pour chaque question, il est attribué :

- Une note égale à 0 sur 20 pour un hors sujet ;
- Une note inférieure à la moyenne des points attribués à la question pour tout devoir ne présentant pas de plan matérialisé.

Orthographe : A partir de 5 fautes, 2 points seront enlevés à la note sur 20.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE
SCIENCES MEDICO-SOCIALES**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

SUJET

Question 1 : "Mange mieux, bouge plus !". Traitez de l'obésité en Nouvelle-Calédonie. (8 points)

Question 2 : Les priorités sociales : les choix nécessaires des pouvoirs publics. (6 points)

Question 3 : L'approche historique des politiques de santé publique. (6 points)

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPNSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE
SCIENCES MEDICO-SOCIALES**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

CORRIGE

Question 1 : « Mange mieux, bouge plus ! ». Traitez de l'obésité en Nouvelle-Calédonie. (8 points)

Eléments de correction disponible sur le site de l'ASS

Définitions : obésité, IMC, etc...

Partie 1 : Situation en NC : épidémiologie, rôle de l'ASS

Partie 2 : Programmes : promotion d'une alimentation équilibrée, activité physique ; dépistages et prises en charge, éducation et actions auprès des plus jeunes.

Question 2 : Les priorités sociales : les choix nécessaires des pouvoirs publics. (6 points)

Définitions : cohésion sociale, priorité et inégalités sociales ...

Partie 1 : au moins 2 variables déterminant les conséquences des crises : indicateurs économiques et sociaux, préoccupations de la population

Partie 2 : conduisant à l'émergence des problèmes sociaux, volonté d'agir/ détermination des priorités sociales, déclinaison en plans d'actions et mesures.

Question 3 : L'approche historique des politiques de santé publique. (6 points)

Définitions : hygiène individuelle et publique, santé et salubrité publiques, promotion de la santé, sécurité sanitaire

1ere partie : de l'hygiène collective

2° partie : à la politique de santé publique

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----◀▶-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS SPECIALITE
TECHNIQUES DE GESTION ET DE COMPTABILITE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

SUJET

Question n° 1 : Définir le « Mapping » et ses principaux critères. (7 points)

Question n° 2 : Définir la comptabilité nationale et citer des exemples d'agrégats. (6 points)

Question n° 3 : Citer 3 cas d'exceptions au principe de non-compensation. (3 points)

Question n° 4 : Déterminer 5 sources de pouvoir dans une organisation. (2 points)

Question n° 5 : Que signifie charges non incorporelles ? (2 points)

2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

-----«»-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : ANGLAIS

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde

US high school winners in Intel talent search to be announced.

[Three of the United States' brightest high school scientists, one boy and two girls, emerged as winners on Tuesday in the \$1 million Intel Talent Search, among the top U.S. competitions for young innovators.

The 40 finalists faced a final competition in Washington before announcement of the winners at a black-tie dinner, according to the Society for Science and the Public, which runs the event.

Amol Punjabi, 17, of Marlborough, Massachusetts, won the basic research category for developing software that may help drug makers to create new cancer and heart disease therapies.

Paige Brown, 17, of Bangor, Maine, studied water quality of six local streams high in E. Coli and phosphate contamination levels and led the global good category.]

And 17-year-old Maya Varma of Cupertino, California, won the innovation category by creating a low-cost, smartphone-based tool to diagnose respiratory illnesses as accurately as expensive models used in medical laboratories.

Other finalists' projects include an encryption system with applications in cybersecurity, research on nanomedicine aimed at destroying blood clots that can cause heart attacks, and improved concrete seals for undersea oil wells, the society said.

The finalists are from 38 schools in 18 states. Two schools had two finalists apiece – Montgomery Blair High School in Silver Spring, Maryland, and the Massachusetts Academy of Math and Science in Worcester, Massachusetts.

Fifty-two percent of the finalists are female, a first in the program's 75-year history.

“This milestone is an inspiring sign of progress toward closing the gender gap in technology and engineering,” said Rosalind Hudnell, president of the Intel Foundation. “We hope these finalists’ outstanding work will inspire young people from all backgrounds to develop their interests in these fields.”

Past participants have received some of the world's top science honors, including 12 Nobel Prizes, 11 National Medals of Science and 18 MacArthur Foundation Fellowships.

The competition is sponsored by semiconductor maker Intel Corp .

Reported by Reuters, March 2016

QUESTIONS

1. Translate into French the passage in italics between brackets. (10 marks)

2. Answer the following questions, using your own words. Write between 50 and 100 words per answer. (10 marks)
 - a) List the different technological and scientific domains involved in that competition. (3 marks)
 - b) Explain the following sentence from the article: *“This milestone is an inspiring sign of progress toward closing the gender gap in technology and engineering”*. (3 marks)
 - c) What invention, among those cited in this article, do you find the most useful to society? Justify your choice. (4 marks)

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : ANGLAIS

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Proposition de corrigé

1. Traduction. (10 points, voir barème joint)

Trois des plus brillants élèves de classes scientifiques en lycée des Etats-Unis, un garçon et deux filles, ont été déclarés mardi vainqueurs de la Recherche de Talents d'Intel, concours doté d'un million de dollars, qui fait partie des plus hauts concours américains pour les jeunes inventeurs.

Les 40 finalistes ont dû faire face à une épreuve finale à Washington avant que les vainqueurs ne soient annoncés au cours d'un dîner en tenue de soirée, comme l'a rapporté la Société pour la Science et le Public, qui organise cet événement.

Amol Punjabi, 17 ans, de Marlborough au Massachusetts, a remporté le prix dans la catégorie « recherche de base », pour avoir développé un logiciel susceptible d'aider les fabricants de médicaments à créer de nouvelles thérapies contre le cancer et les maladies cardiovasculaires.

Paige Brown, 17 ans, de Bangor dans le Maine, a étudié la qualité de l'eau de six cours d'eau de cet état qui présentaient une forte densité de bactéries E-Coli ainsi que des niveaux élevés de contamination au phosphate. Elle a triomphé dans la catégorie « intérêt public ».

2. Questions

a) Intel Talent Search concerns high school students who major in sciences and act as innovators in a wide variety of domains, namely: computer science, pharmaceuticals, chemistry, water treatment and water pollution by bacteria and chemicals, medicine, diagnosis, cybersecurity, encryption, nanomedicine, cardiovascular diseases, protection of the environment, offshore drilling.

(3 points: 1,5 pour l'exactitude de la réponse; 1 pour la qualité de l'anglais; 0,5 pour le respect des consignes)

b) Traditionally, boys are said to be good at maths and sciences, while girls do better in humanities, languages, literature and social sciences. For decades, studies have shown that neither gender is more predisposed than the other one to either field of study. Nevertheless, prejudice lived on. But this year, Intel Talent Search has brilliantly exposed the domination of girls in scientific studies, as 52% of the 40 finalists are girls, and the 3 winners of the competition include 2 girls.

(3 points: 1,5 pour l'exactitude de la réponse; 1 pour la qualité de l'anglais; 0,5 pour le respect des consignes)

c) Réponse personnelle. Les 4 points seront répartis de la façon suivante:

- *Respect des consignes (réponse à la question et nombre de mots demandé): 1 point*
- *Qualité de l'anglais: 1 point*
- *Structure du texte et organisation des idées: 1 point*
- *Originalité et pertinence des points de vue exprimés: 1 point*

BAREME DE CORRECTION DE LA VERSION

Nombre de points	Critères d'évaluation pour la compréhension du texte anglais	Critères d'évaluation pour l'expression en français
0 à 2,5 points	<ul style="list-style-type: none">- aucune compréhension du texte.- compréhension de quelques éléments seulement.	<ul style="list-style-type: none">- texte français incompréhensible.- texte français très confus avec de nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe.
3 à 5 points	<ul style="list-style-type: none">- compréhension très superficielle- beaucoup de contresens et de faux sens.	<ul style="list-style-type: none">- texte français peu clair, dont le niveau de langue laisse à désirer, et qui comporte des fautes de syntaxe et d'orthographe.
5,5 à 7,5 points	<ul style="list-style-type: none">- compréhension acceptable- de rares contresens ; quelques faux sens.	<ul style="list-style-type: none">- texte français correct.- peu de fautes de syntaxe et d'orthographe
8 à 10 points	<ul style="list-style-type: none">- Très peu d'erreurs de compréhension.- Compréhension parfaite	<ul style="list-style-type: none">- vocabulaire et structures recherchés.- aucune faute.
Total sur 10		

La compréhension du texte anglais sera notée sur 10.

L'expression en français sera notée sur 10.

Les deux notes ci-dessus seront additionnées pour produire la note finale de la version, sur 20.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : ESPAGNOL

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde

El submarinista récord mundial de profundidad halla una bolsa de plástico a 10.935 metros

Victor Vescovo lidera la expedición Five Deeps para bucear en los puntos más hondos de los cinco océanos

El empresario y submarinista estadounidense Víctor Vescovo superó el récord mundial del cineasta James Cameron al sumergirse a 10.935 metros de profundidad en la **sima** Challenger, en la Fosa de las Marianas, donde **halló** una bolsa de plástico y envoltorios de caramelos, anunció este lunes la expedición *Five Deeps*. [...]

En un comunicado divulgado por la expedición, Vescovo describió el fondo del océano como una **cuenca** beige con una gruesa capa de **cieno**, donde pueden verse "algunos animales pequeños, transparentes que ondulan gentilmente".

"Definitivamente, hay vida en el fondo mismo del océano", añadió.

"Fue absolutamente extraordinario estar en una creación técnica de los humanos, con una enorme presión sobre el casco y, aun así, sentirse como sentado en la cabina de un avión", agregó.

Sin embargo, más allá de misterios marinos, este aventurero natural de Texas (EEUU) descubrió además algunos objetos de procedencia humana, como una bolsa de plástico y algunos **envoltorios** de caramelos, según declaró él mismo al diario *The Dallas Morning News*.

Con su descenso, que protagonizó el pasado 28 de abril, **superó** el anterior récord de sumersión, establecido en 2012 por el director cinematográfico James Cameron, que alcanzó una profundidad de 10.915 metros en esa misma sima de las Marianas.

"Hemos construido y perfeccionado un sumergible que puede llevar a dos personas al fondo en cualquier punto del planeta", declaró Vescovo al diario de Dallas.

La Administración Nacional de Océanos y Atmósfera (NOAA) de EEUU calcula que el 80% de los océanos del planeta permanece sin explorar y cartografiar.

"Muchos científicos creen que los océanos pueden mostrarnos nuevas especies de vida con bioquímicas únicas que podrían conducir a nuevos materiales o medicamentos", añadió Vescovo.

"Entender cómo existe vida en estas profundidades extremas puede también ayudarnos a entender cómo se originó la vida en la Tierra y cómo podría desarrollarse en otros", aseguró.

<https://www.elmundo.es/ciencia-y-salud/ciencia/2019/05/14/5cda6e4ffc6c83081d8b4714.html>

1. hallar : trouver

2. liderar : être à la tête de

3. bucear : plonger

4. hondo, da = profundo, da

5. superar : dépasser, surpasser

6. la sima : précipice, gouffre

7. el cieno : vase, boue

8. la cuenca : (géol.): la bassin

9. los riscos : les rochers escarpés

10. el envoltorio : l'emballage

I - COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (10 points)

1. Di si la afirmación siguiente es verdadera o falsa y justifica con un elemento del texto. (2 pts.)

El empresario y submarinista estadounidense Víctor Vescovo igualó el récord mundial del cineasta James Cameron.

2. Copia la frase que indica el hallazgo sorprendente en la Fosa de las Marianas. (1 pts.)

3. Explica a qué corresponde la comparación "*sentirse como sentado en la cabina de un avión*" (l. 10) (2 pts.)

4. ¿Verdadero o falso? Contesta y justifica cada respuesta con una cita del texto. (3pts.)

a) La diferencia entre la expedición de Víctor Vescovo y la de el director cinematográfico James Cameron es que tuvieron lugar en diferentes regiones del planeta.

b) El sumergible puede llevar a doce personas al fondo en cualquier punto del planeta.

c) El 80% de los océanos del planeta ya ha sido explorado y cartografiado.

5. Apoyándote en el texto, explica cuáles son los intereses de explorar y cartografiar las profundidades de los océanos. (2 pts.)

II - EXPRESSION ÉCRITE (6 points)

6. Según tú, ¿cuál podría ser el interés de estudiar los océanos? (En unas 12 líneas)

III - TRADUCTION (4 points)

7. Traduce al francés el siguiente pasaje.

"Muchos científicos creen que los océanos pueden mostrarnos nuevas especies de vida con bioquímicas únicas que podrían conducir a nuevos materiales o medicamentos", añadió Vescovo.

"Entender cómo existe vida en estas profundidades extremas puede también ayudarnos a entender cómo se originó la vida en la Tierra y cómo podría desarrollarse en otros", aseguró. (l. 21-24)

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEUR DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : ESPAGNOL

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

El submarinista récord mundial de profundidad halla una bolsa de plástico a 10.935 metros

I - COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (10 points)

1. Di si la afirmación siguiente es verdadera o falsa y justifica con un elemento del texto. (2 pts.)

El empresario y submarinista estadounidense Víctor Vescovo igualó el récord mundial del cineasta James Cameron.

Esta afirmación es falsa ya que el empresario y submarinista estadounidense Víctor Vescovo superó el récord mundial del cineasta James Cameron. (l. 1-2)

2. Copia la frase que indica el hallazgo sorprendente en la Fosa de las Marianas. (1 pts.)

*En la Fosa de las Marianas, el explorador halló una bolsa de plástico y envoltorios de caramelos, anunció este lunes la expedición *Five Deeps*. (l. 2-4)*

3. Explica a qué corresponde la comparación "sentirse como sentado en la cabina de un avión" (l. 10) (2 pts.)

La comparación corresponde al avance técnico que permite descender a profundidades con una enorme presión sobre el casco del submarino "y, aun así, sentirse como sentado en la cabina de un avión." (l. 9-10)

4. ¿Verdadero o falso? Contesta y justifica cada respuesta con una cita del texto. (3pts.)

a) La diferencia entre la expedición de Víctor Vescovo y la de el director cinematográfico James Cameron es que tuvieron lugar en diferentes regiones del planeta. *Esta afirmación es falsa puesto que ambas expediciones tuvieron lugar en la Fosa de las Marianas. "...metros en esa misma sima de las Marianas." (l. 16)*

b) El sumergible puede llevar a doce personas al fondo en cualquier punto del planeta. *Esta afirmación es falsa porque el sumergible puede llevar únicamente a dos personas "un sumergible que puede llevar a dos personas al fondo..." (l. 17)*

c) El 80% de los océanos del planeta ya ha sido explorado y cartografiado. *Esta propuesta es falsa dado que se calcula que "el 80% de los océanos del planeta permanece sin explorar y cartografiar." (l. 19-20)*

5. Apoyándote en el texto, explica cuáles son los intereses de explorar y cartografiar las profundidades de los océanos. (2 pts.)

Para mí, los océanos pueden mostrarnos nuevas especies de vida con bioquímicas únicas que podrían ayudarnos a la concepción de nuevos materiales o la elaboración de medicamentos. También, puede ayudarnos a entender cómo existe vida en estas profundidades extremas lo que puede también ayudarnos a entender cómo se originó la vida en la Tierra y cómo podría desarrollarse en otros. (l. 21-24)

II - EXPRESSION ÉCRITE (6 points)

6. Según tú, ¿cuál podría ser el interés de estudiar los océanos? (En unas 12 líneas)

- Una mejor comprensión sobre las olas, las mareas y las corrientes.
- Cómo los fenómenos que ocurren en la superficie y en las grandes profundidades pueden mejorar nuestra comprensión de la interacción de los océanos y la atmósfera;
- o de qué manera las variaciones y movimientos del agua condicionan la vida vegetal y animal en el mar.
- Un mejor conocimiento de los océanos permitirá a la humanidad encontrar soluciones a los problemas relacionados con la navegación, los recursos minerales y la actividad pesquera.
- Es válido afirmar que los estudios sobre biología marina facilitan las descripciones de animales marinos, de sus costumbres y ciclos vitales con el fin de evitar su desaparición.
- Estrechamente relacionado con el punto anterior, conocer la biología marina puede incentivar a la humanidad a perennizar una alimentación adecuada sin romper los equilibrios vitales.

III - TRADUCTION (4 points)

7. Traduce al francés el siguiente pasaje.

"De nombreux scientifiques pensent que les océans peuvent nous montrer de nouvelles espèces de vie avec des biochimiques uniques qui pourraient conduire à de nouveaux matériaux ou médicaments", a-t-il ajouté.

"Comprendre comment la vie existe dans ces profondeurs extrêmes peut aussi nous aider à comprendre comment la vie sur Terre a commencé et comment elle pourrait se développer dans d'autres", a-t-il affirmé. (l. 21-24)

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----«»-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : INFORMATIQUE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Une seule réponse par question est exacte.

Répondez uniquement sur la grille de réponses, en cochant lisiblement avec une croix (« X »), de préférence en bleu, la bonne réponse à chaque question.

Seules les réponses portées sur la **grille de réponses** seront prises en compte.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Barème par question : 2 points par bonne réponse,
 -1 point par mauvaise réponse,
 0 point en l'absence de réponse.

*Le sujet comporte **4 pages** y compris la page de garde*

Question 1

Quelle est l'une des fonctions d'un onduleur?

1. Couper le courant en cas de tension
2. Eteindre de matériel en cas de tension
3. Protéger le matériel en cas de coupure de courant

Question 2

Lequel de ces outils n'est pas un moteur de recherche?

1. GoodSearch
2. KimTo
3. Naver

Question 3

Lequel de ces outils est un moteur de recherche utilisé pour le recrutement ?

1. cadreemploi
2. cadresupemploi
3. manageremploi

Question 4

Un site web est accessible

1. En mode déconnecté
2. Via le réseau mondial internet
3. Via le réseau d'entreprise

Question 5

Le modérateur d'un réseau social a la possibilité

1. d'effacer des messages
2. de contribuer aux discussions
3. de donner son opinion personnelle

Question 6

Le câble sous-marin international de Nouvelle-Calédonie, est appelé....

1. Guinée
2. Combawa
3. Gondwana

Question 7

Le second câble sous-marin international de Nouvelle-Calédonie, passera par

1. Fidji
2. Samoa
3. Tahiti

Question 8

Quel est l'élément qui permet de sécuriser une liaison ?

1. Token
2. Commutateur
3. Anti-virus

Question 9

Quelle thématique ne représente pas une couche du modèle OSI ?

1. application
2. intégration
3. session

Question 10

Laquelle de ces phases ne fait pas partie de la gestion de projet ?

1. avant-projet
2. mise en oeuvre
3. déploiement

Question 11

Java est un langage de programmation qui prône le développement ...

1. procédural
2. fonctionnel
3. objet

Question 12

A quoi correspond RGPD ?

1. Relevé Global des Protocoles Distants
2. Règlement Général sur la Protection des Données
3. Référencement Générique et Particulier de la Donnée

Question 13

Lequel de ces outils est un IDE ?

1. Eclipse
2. Vsam
3. Firefox

Question 14

Quelle est la bonne pratique qui permet de limiter les bugs?

1. Faire des revues de code
2. S'organiser en mode Agile
3. Faire du déploiement continu

Question 15

En programmation, un paradigme est....

1. Un pattern
2. Un style de programmation
3. Une classe transverse

Question 16

La LAD permet...

1. D'archiver des documents
2. Le classement automatique
3. La reconnaissance optique de caractère

Question 17

Quelle est l'entité nationale chargée de la sécurité des systèmes d'informations ?

1. CNIL
2. SGMAP
3. ANSSI

Question 18

La norme internationale pour la sécurité des systèmes d'informations est...

1. ISO 22001
2. ISO 27001
3. ISO 50001

Question 19

Depuis le RGPD, l'âge légal pour s'inscrire sur les réseaux sociaux est...

1. 12 ans
2. 15 ans
3. 18 ans

Question 20

Laquelle de ces catégories ne correspond pas à des données sensibles?

1. écologique
2. sexuelle
3. politique

N° d'Anonymat

--

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : INFORMATIQUE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

GRILLE DE REPONSES

Questions	1	2	3	Points
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : INFORMATIQUE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

GRILLE DE REPONSES

Questions	1	2	3	Points
1			X	
2		X		
3	X			
4		X		
5	X			
6			X	
7	X			
8	X			
9		X		
10	X			
11			X	
12		X		
13	X			
14	X			
15		X		
16			X	
17			X	
18		X		
19		X		
20	X			

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----<< >>-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : INFORMATIQUE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Une seule réponse par question est exacte.

Barème par question : 2 points par bonne réponse,
 -1 point par mauvaise réponse,
 0 point en l'absence de réponse.

Question 1

Quelle est l'une des fonctions d'un onduleur?

1. Couper le courant en cas de tension
2. Eteindre de matériel en cas de tension
3. Protéger le matériel en cas de coupure de courant

Question 2

Lequel de ces outils n'est pas un moteur de recherche?

1. GoodSearch
2. KimTo
3. Naver

Question 3

Lequel de ces outils est un moteur de recherche utilisé pour le recrutement ?

1. cadreemploi
2. cadresupemploi
3. manageremploi

Question 4

Un site web est accessible

1. En mode déconnecté
2. Via le réseau mondial internet
3. Via le réseau d'entreprise

Question 5

Le modérateur d'un réseau social a la possibilité

1. d'effacer des messages
2. de contribuer aux discussions
3. de donner son opinion personnelle

Question 6

Le câble sous-marin international de Nouvelle-Calédonie, est appelé....

1. Guinée
2. Combawa
3. Gondwana

Question 7

Le second câble sous-marin international de Nouvelle-Calédonie, passera par

1. Fidji
2. Samoa
3. Tahiti

Question 8

Quel est l'élément qui permet de sécuriser une liaison ?

1. Token
2. Commutateur
3. Anti-virus

Question 9

Quelle thématique ne représente pas une couche du modèle OSI ?

1. application
2. intégration
3. session

Question 10

Laquelle de ces phases ne fait pas partie de la gestion de projet ?

1. avant-projet
2. mise en oeuvre
3. déploiement

Question 11

Java est un langage de programmation qui prône le développement ...

1. procédural
2. fonctionnel
3. objet

Question 12

A quoi correspond RGPD ?

1. Relevé Global des Protocoles Distants
2. Règlement Général sur la Protection des Données
3. Référencement Générique et Particulier de la Donnée

Question 13

Lequel de ces outils est un IDE ?

1. Eclipse
2. Vsam
3. Firefox

Question 14

Quelle est la bonne pratique qui permet de limiter les bugs?

1. Faire des revues de code
2. S'organiser en mode Agile
3. Faire du déploiement continu

Question 15

En programmation, un paradigme est....

1. Un pattern
2. Un style de programmation
3. Une classe transverse

Question 16

La LAD permet...

1. D'archiver des documents
2. Le classement automatique
3. La reconnaissance optique de caractère

Question 17

Quelle est l'entité nationale chargée de la sécurité des systèmes d'informations ?

1. CNIL
2. SGMAP
3. ANSSI

Question 18

La norme internationale pour la sécurité des systèmes d'informations est...

1. ISO 22001
2. ISO 27001
3. ISO 50001

Question 19

Depuis le RGPD, l'âge légal pour s'inscrire sur les réseaux sociaux est...

1. 12 ans
2. 15 ans
3. 18 ans

Question 20

Laquelle de ces catégories ne correspond pas à des données sensibles?

1. écologique
2. sexuelle
3. politique

N° de correction

N° d'Anonymat

N° de correction

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----<<>>-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : COMPTABILITE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

➔ **Consigne : cocher une seule réponse par question**

Barème par question :

- Réponse correcte : +2
- Réponse incorrecte : -1
- Absence de réponse : 0

*Le sujet comporte **4 pages** y compris la page de garde.*

- 1. Le principe de la partie double consiste à écrire une somme :**
 - au journal et au grand livre
 - en débit et en contrepartie au crédit
- 2. La mission du commissaire aux comptes :**
 - la révélation au Procureur de la République des faits délictueux dont il a eu connaissance
 - tenir la comptabilité du client
- 3. La vente d'un ordinateur et de logiciels par un revendeur apparaîtra dans les comptes :**
 - vente de produits finis
 - vente de marchandises
- 4. Le solde débiteur de compte client :**
 - représente une créance sur ce client
 - signifie que nous devons de l'argent à ce client
- 5. Une vente s'enregistre à partir :**
 - du bon de livraison signée par le client
 - de la facture adressée au client

6. **Une facture de vente constitue un produit et augmente le résultat de l'exercice :**
- vrai
 - faux
7. **Quelle est la proposition vraie ?**
- les factures de vente sont conservées 10 ans
 - la conservation est facultative
8. **La vente en gros d'anoraks par un fabricant constitue :**
- une vente de produits finis
 - une vente de marchandises
9. **Préciser s'il s'agit d'une cession d'immobilisations :**
- une entreprise de transport vend un de ses camions
 - un revendeur bureautique vend un photocopieur
10. **Dans le journal des ventes, le comptable enregistre le 05/05 deux ventes comptant, la première pour 3 000 000 FCFP la seconde pour 500 000 FCFP. Le 06/06, il enregistre un avoir de 1 500 000 FCFP, puis une facture de vente à terme pour 1 000 000 FCFP :**
- Le solde du compte vente est créditeur de 3 000 000 FCFP
 - Le solde du compte vente est est débiteur de 3 000 000 FCFP
11. **Le comptable de l'entreprise lit sur son compte banque, un solde final au débit égal à 800. Il avait enregistré les écritures suivantes :**
- a) Encaissement d'une créance client pour 3 200
 - b) Remboursement trimestriel de l'emprunt pour 800 dont 150 d'intérêts
 - c) Règlement d'un fournisseur pour 1 000
 - d) Achat de matière première pour 3 000 avec un acompte comptant de 20%
 - e) Prélèvement d'une facture EDF pour 400
- Quel était le solde initial de ce compte ?**
- Solde débiteur de 400
 - Solde débiteur de 2 800
12. **Le comptable enregistrera le remboursement d'une annuité de prêt**
- En charges exclusivement
 - Au bilan et au Compte de résultat
13. **L'an passé, cette entreprise a très mal vendu un produit fabriqué par son usine. Son stock était valorisé à 600. Cette année la production a été de 1800 et les stocks finaux sont de 400. Quelle est la valeur des ventes de l'année ?**
- 2000
 - 2600
14. **Un véhicule est acheté 17 000 000 FCFP le 01/01/ N et est amorti sur 4 ans en dégressif :**
- Cette immobilisation aura une dotation fixe pendant 4 années
 - Cette immobilisation aura la même durée d'amortissement qu'en mode linéaire
15. **Comment définir le Compte de résultat ?**
- Il traduit l'activité de l'entreprise sur une période donnée
 - C'est une photographie du patrimoine de l'entreprise à un moment donné
16. **Une reprise sur amortissement est**
- Une charge
 - Un produit

17. Une entreprise a réalisé un exercice en perte ; malgré cela, elle souhaite distribuer des dividendes

- Non, elle ne peut pas le faire puisqu'elle est en perte
- Oui elle peut le faire si elle possède des réserves suffisantes

18. En fin d'exercice, les actionnaires vont voter l'affectation du résultat bénéficiaire (après participation et impôts). Le conseil d'administration peut

- Proposer le paiement de dividendes
- Proposer de mettre le résultat en banque

19. Comment définir le bilan d'une entreprise ?

- Il permet de connaître le détail de l'activité de l'entreprise
- Il permet de connaître l'état des créances de l'entreprise sur les tiers

20. L'actif :

- l'actif du bilan représente les biens que possède l'entreprise
- l'actif du bilan représente les dettes de l'entreprise

21. La balance est un outil utilisé :

- une fois par an et avant de réaliser les Etats de Synthèse
- au quotidien au même titre que le journal et le grand livre

22. La balance permet :

- de lister l'ensemble des soldes des comptes
- de lister les soldes des comptes de gestion
- de lister les soldes des comptes du bilan

23. En comptabilité les erreurs se corrigent en :

- rayant le mouvement
- supprimant le mouvement
- contre passant les mouvements

24. Le signe de la variation des stocks d'approvisionnements se détermine par :

- SI-SF
- SF-SI

25. Le signe de la variation des stocks de produits finis se détermine par :

- SI-SF
- SF-SI

26. Le compte de variation des stocks d'approvisionnement est le :

- 37
- 603
- 713

27. Le compte de variation des stocks de produits finis est le :

- 35
- 603
- 713

28. Le net commercial représente :

- le montant des achats après réduction commerciale
- le montant des achats après toutes les réductions
- le montant des achats payables par le client

29. Le net financier représente :

- le montant des achats payables par le client
- le montant des achats après réduction commerciale et financière
- le montant des achats après réduction commerciale

30. Le rabais est :

- une réduction commerciale liée à l'importance de la commande
- une réduction commerciale liée à un préjudice
- une réduction financière

31. L'avance représente :

- une somme d'argent versée avant tous travaux
- une somme d'argent versée pendant les travaux
- une somme d'argent permettant de se dédire

32. Le compte 4091 représente :

- une avance ou acompte versé à un fournisseur par un client
- une avance ou acompte reçu par un fournisseur

33. Le compte 4191 représente :

- une avance ou acompte versé à un fournisseur par un client
- une avance ou acompte reçu par un fournisseur

34. Une effet de commerce est :

- une réduction financière
- un mode de paiement

35. Escompter un effet de commerce permet :

- d'obtenir de la trésorerie auprès d'une banque
- d'obtenir une réduction sur le prix de vente

36. L'achat d'une immobilisation est-elle une charge ?

- oui
- non

37. Les amortissements représentent :

- une perte de valeur temporaire d'un bien
- une charge massive
- la constatation d'une lente consommation des immobilisations

38. Peut-on modifier le montant d'une immobilisation :

- oui
- non

39. L'amortissement peut être

- linéaire, dégressif, dérogatoire
- progressif, linéaire, obligatoire
- linéaire, dégressif, obligatoire

40. L'année comptable compte

- 365 jours
- 360 jours
- 366 jours

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : COMPTABILITE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Barème par question :

- Réponse correcte : +2
- Réponse incorrecte : -1
- Absence de réponse : 0

*Le sujet comporte **4 pages** y compris la page de garde.*

1. **Le principe de la partie double consiste à écrire une somme :**
 - au journal et au grand livre
 - en débit et en contrepartie au crédit
2. **La mission du commissaire aux comptes :**
 - la révélation au Procureur de la République des faits délictueux dont il a eu connaissance
 - tenir la comptabilité du client
3. **La vente d'un ordinateur et de logiciels par un revendeur apparaîtra dans les comptes :**
 - vente de produits finis
 - vente de marchandises
4. **Le solde débiteur de compte client :**
 - représente une créance sur ce client
 - signifie que nous devons de l'argent à ce client
5. **Une vente s'enregistre à partir :**
 - du bon de livraison signée par le client
 - de la facture adressée au client
6. **Une facture de vente constitue un produit et augmente le résultat de l'exercice :**
 - vrai
 - faux
7. **Quelle est la proposition vraie ?**
 - les factures de vente sont conservées 10 ans
 - la conservation est facultative
8. **La vente en gros d'anoraks par un fabricant constitue :**
 - une vente de produits finis
 - une vente de marchandises
9. **Préciser s'il s'agit d'une cession d'immobilisations :**
 - une entreprise de transport vend un de ses camions
 - un revendeur bureautique vend un photocopieur

10. Dans le journal des ventes, le comptable enregistre le 05/05 deux ventes comptant, la première pour 3 000 000 FCFP la seconde pour 500 000 FCFP. Le 06/06, il enregistre un avoir de 1 500 000 FCFP, puis une facture de vente à terme pour 1 000 000 FCFP :
- Le solde du compte vente est créditeur de 3 000 000 FCFP
 - Le solde du compte vente est est débiteur de 3 000 000 FCFP
11. Le comptable de l'entreprise lit sur son compte banque, un solde final au débit égal à 800. Il avait enregistré les écritures suivantes :
- a) Encaissement d'une créance client pour 3 200
 - b) Remboursement trimestriel de l'emprunt pour 800 dont 150 d'intérêts
 - c) Règlement d'un fournisseur pour 1 000
 - d) Achat de matière première pour 3 000 avec un acompte comptant de 20%
 - e) Prélèvement d'une facture EDF pour 400
- Quel était le solde initial de ce compte ?
- Solde débiteur de 400
 - Solde débiteur de 2 800
12. Le comptable enregistrera le remboursement d'une annuité de prêt
- En charges exclusivement
 - Au bilan et au Compte de résultat
13. L'an passé, cette entreprise a très mal vendu un produit fabriqué par son usine. Son stock était valorisé à 600. Cette année la production a été de 1800 et les stocks finaux sont de 400. Quelle est la valeur des ventes de l'année ?
- 2000
 - 2600
14. Un véhicule est acheté 17 000 000 FCFP le 01/01/ N et est amorti sur 4 ans en dégressif :
- Cette immobilisation aura une dotation fixe pendant 4 années
 - Cette immobilisation aura la même durée d'amortissement qu'en mode linéaire
15. Comment définir le Compte de résultat ?
- Il traduit l'activité de l'entreprise sur une période donnée
 - C'est une photographie du patrimoine de l'entreprise à un moment donné
16. Une reprise sur amortissement est
- Une charge
 - Un produit
17. Une entreprise a réalisé un exercice en perte ; malgré cela, elle souhaite distribuer des dividendes
- Non, elle ne peut pas le faire puisqu'elle est en perte
 - Oui elle peut le faire si elle possède des réserves suffisantes
18. En fin d'exercice, les actionnaires vont voter l'affectation du résultat bénéficiaire (après participation et impôts). Le conseil d'administration peut
- Proposer le paiement de dividendes
 - Proposer de mettre le résultat en banque
19. Comment définir le bilan d'une entreprise ?
- Il permet de connaître le détail de l'activité de l'entreprise
 - Il permet de connaître l'état des créances de l'entreprise sur les tiers
20. L'actif :
- l'actif du bilan représente les biens que possède l'entreprise
 - l'actif du bilan représente les dettes de l'entreprise

21. La balance est un outil utilisé :

- une fois par an et avant de réaliser les Etats de Synthèse
- au quotidien au même titre que le journal et le grand livre

22. La balance permet :

- de lister l'ensemble des soldes des comptes
- de lister les soldes des comptes de gestion
- de lister les soldes des comptes du bilan

23. En comptabilité les erreurs se corrigent en :

- rayant le mouvement
- supprimant le mouvement
- contre passant les mouvements

24. Le signe de la variation des stocks d'approvisionnements se détermine par :

- SI-SF
- SF-SI

25. Le signe de la variation des stocks de produits finis se détermine par :

- SI-SF
- SF-SI

26. Le compte de variation des stocks d'approvisionnement est le :

- 37
- 603
- 713

27. Le compte de variation des stocks de produits finis est le :

- 35
- 603
- 713

28. Le net commercial représente :

- le montant des achats après réduction commerciale
- le montant des achats après toutes les réductions
- le montant des achats payables par le client

29. Le net financier représente :

- le montant des achats payables par le client
- le montant des achats après réduction commerciale et financière
- le montant des achats après réduction commerciale

30. Le rabais est :

- une réduction commerciale liée à l'importance de la commande
- une réduction commerciale liée à un préjudice
- une réduction financière

31. L'avance représente :

- une somme d'argent versée avant tous travaux
- une somme d'argent versée pendant les travaux
- une somme d'argent permettant de se dédire

32. Le compte 4091 représente :

- une avance ou acompte versé à un fournisseur par un client
- une avance ou acompte reçu par un fournisseur

33. Le compte 4191 représente :

- une avance ou acompte versé à un fournisseur par un client
- une avance ou acompte reçu par un fournisseur

34. Une effet de commerce est :

- une réduction financière
- un mode de paiement

35. Escompter un effet de commerce permet :

- d'obtenir de la trésorerie auprès d'une banque
- d'obtenir une réduction sur le prix de vente

36. L'achat d'une immobilisation est-elle une charge ?

- oui
- non

37. Les amortissements représentent :

- une perte de valeur temporaire d'un bien
- une charge massive
- la constatation d'une lente consommation des immobilisations

38. Peut-on modifier le montant d'une immobilisation :

- oui
- non

39. L'amortissement peut être

- linéaire, dégressif, dérogatoire
- progressif, linéaire, obligatoire
- linéaire, dégressif, obligatoire

40. L'année comptable compte

- 365 jours
- 360 jours
- 366 jours

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : A'JIË

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Ce sujet comprend 2 pages y compris la page de garde

Pâfâ rhe né aïï

Pâfâ rhe ma pâfâ rhe né aïï ré céfé pè mi na pâfâ miyönère (1), wè céfé ûfû xinâ pâfâ rhe ka dô kââ xi pâfâ kâmö dönévâ, yè dè tâwai-fé mâ rèi kanii kâmö ma kaafu kâmö na mâ paröfö nédö, aè céfé dé wèré rö, céfé da tö vèfi pâfâ vi kwé ma pâfâ rhe xè névâ. Böri ki rhe e (2) rö pâfâ rhe né aïï ûrû pâfâ *tapéras*, pâfâ *doh* böfi pâfâ rhe né aïï cantiques, wè na tö xinâ pâfâ rhe ka pôfö au rai pâfâ rhe dönévâ. Aè, na rhowoxè vèkau ké waa vè dövö pâfâ rhe, ré na kaavèè pâfâ rhe dönévâ, ré pâfâ *doh* ma pâfâ *taperas* é yè pè xi-fé vè dô kââ.

Pâfâ *doh* ma pâfâ *tapéras* wè céfé da pâfâ rhe mi xè pâfâ néyi rö. Pâfâ rhe-ré wè céfé mi xè pâfâ mwâ aïï porotèitö, wè LMS ré tö ka baayé rö ékafaé vi kâvâtövâ rö pwafa pâfâ miyönère rö pâfâ Néyi...

Na böfi ûfû-ré ki pôfö xé-fé röi rai tö Néyi Kau ki yé na da pôfö pâfâ mwâ aïï porotèitö rö néyi kau. Pâfâ *doh* mâ pâfâ *taperas* xè Néyi Kau wè é dé mâ rhe-fé rö rha mêtê a' tö pâfâ Néyi, aè na tö rö pâfâ kâmö ré a'i mêtê a' faga uvéa wè céfé Katolike. Na böfi wii pâfâ pèci rhe rö mêtê a' a'jië (ûfû Aramiou/Euritein). Pâfâ katolike céfé rhe pâfâ rhe aïï cantiques xé-fé rö mêtê a' pwâgafa mâ rö mêtê a' latâ, aè böfi wè céfé rhe bafee pâfâ *taperas*.

Böfi Kâmö dönévâ wè céfé törhûu pûu ki yu né *taperas* rö mêtê a' pwâgafa « tôpéröyi » (3) ; tö ka rhaavû rèi rha kâmö nédö XIXe, pâfâ miyönère mi xè Société Evangélique xè Paris, mâ Maurice Leenhardt, wè céfé paa waa xi pâfâ ki wèyö vè yaané lalékole, mâ vèki rha mörû ka tôpéröyi. Aè pâfâ rhe-ré wè é tâwai-fé baayé tö Néyi, tèi pâfâ nédaa ré pâfâ kâmö céfé mi ké a'i mêtê a' anglais mâ bichlamar, aè céfé da a'i mêtê a' pwâgafa. Na ka yè ûfû-ré ké vuru i mi ki yu *taperas* vèfi pâfâ rhe i pâfâ teachers polynéyâ ra pâfâ miyönère ka baayé mi xè LMS, ré a'i ûfû-ré rö böfi néyi tö Payivike ûfû tö Tahiti mâ tö Yamo. Na böfi wii rha ki êfê na pûu-é wè na mi xè anglais pâfâ ka yu *taperas* mâ *doh* na cuè rö pâfâ ki êfê i pâfâ kâmö xè pâfâ Néyi céfé a'yè pâfâ mêtê kô xi pâfâ rhe-ré. Böfi basse néé-é na bas rö pâfâ mêtêa tö pâfâ Néyi. Céfé böfi pè *treno* (iaai) ra *trena* (drehu) vèki ténor, *otro* (iaai) mâ *aregio* (drehu) vèki alto, böri *trebol* (xè anglais *treble*) vèki pâfâ mêtê kô ka kau xi pâfâ kâmö bwè. Böri tö pâfâ *taperas*, rha bwè na rhe tèi böfi rha mêtê kô ka tö vè rua (céfé a'yè alto pâfâ kâmö dönévâ), ra bafee vèfi soprano, néé-é na *ela* rö iaai, rha ka yu ka mi xè *ölö*, na bafi êfê « pèrua ».

Raymond Ammann, *Chroniques du pays kanak*, Tome 3 Arts et lettres, Nouméa, Planète Mémo, p.294

(1) miyönère : missionnaire

(2) e : tempérée

(3) tôpéröyi : tempérance

PUGÈWÈ PÂRÂ KAA YU (6 na ki e)

1. Pugèwè pèci-a rō mēfê a' pwâgafa mi xè «Pâfâ rhe ma pârâ rhe né afii ré céfé pè mi na pâfâ (1) miyônère» pwa rō «wè LMS ré tō ka baayê rō ékafaé vi kâvâtövâ rō pwafa pâfâ miyônère rō pârâ Néyi...».

KI RHÎÂGÜRÛ XE-VE : A'CËI RÖ MÊRÊ A' A'JIË (6 na ki e)

2. Jaè ré pèru mi pâfâ *doh*, pâfâ *taperas* mâ pâfâ rhe arii rō Kalédöni ? (/2)
3. Jië na pâfâ kââ ka da virù vèri pâfâ rhe arii porotèitô (*doh* mâ *taperas*) mâ pâfâ rhe afii cantiques ? (/2)
Pâfâ *doh* mâ pâfâ *taperas* wè é rhe vèri pâfâ mēfê a' dōnévâ, àè pâfâ rhe afii cantiques wè Kaniwî mēfê kô
4. na wii rō pâfâ rhe afii (*doh*, *taperas* mâ rhe afii cantiques) ? Jaè na pâfâ mēfê kô-ré ? (/2)

KÉ TÖRHÛU XE-VE : A'CËI RÖ MÊRÊ A' A'JIË (8 na ki e)

5. Rai pâfâ *taperas* mâ pâfâ *Doh*, na wii bafee böfi ké rhe, ké vi rhe mâ pâfâ yēfē dōnévâ ?
Na tâi ké vâfâ i rhe dōnévâ xinâ ? Yu pè yu vè avâfi pâfâ pè a'cëi xe-ve

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : A'JIË

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Pâfâ rhe né aïï

PUGÈWÈ PÂFÂ KAA YU (6 na ki e)

1. Pugèwè pèci-a rō mēfê a' pwâgafa mi xè «Pâfâ rhe ma pâfâ rhe né aïï ré céfé pè mi na pâfâ (1) miyönère» pwa rō «wè LMS ré tō ka baayê rō ékafaé vi kâvâtövâ rō pwafa pâfâ miyönère rō pâfâ Néyi...».

Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires, devenus aujourd'hui un genre incontournable de la musique kanak, sont connus depuis plus de cent cinquante ans, mais en tant que tels, ne font pas partie des danses et des musiques traditionnelles. La gamme tempérée, employée dans des chants chrétiens tels que les taperas, les doh ou les cantiques, domine aujourd'hui le répertoire de chants kanak. Mais elle a eu une telle influence sur la créativité musicale, fondée sur des formes traditionnelles, que les doh et les taperas doivent être pris en considération.

Les doh et les taperas ne sont pas exclusivement des chants loyaltiens. Ces chants viennent des églises protestantes, la LMS ayant été la première organisation missionnaire aux îles Loyauté...

KI RHÎÂGÛRÛ XE-VE : A'CËI RÖ MÊRÊ A' A'JIË (6 na ki e)

2. Jaè ré pèru mi pâfâ doh, pâfâ taperas mâ pâfâ rhe arii rō Kalédöni ? (/2)
Pâfâ doh mâ pâfâ taperas wè céfé mi xè pâfâ mwâwaafii xi porotèitō, aè pâfâ rhe arii cantiques wè céfé pèru mi na pâfâ katolike.
3. Jië na pâfâ kâa ka da virù vèri pâfâ rhe arii porotèitō (doh mâ taperas) mâ pâfâ rhe aïï cantiques ? (/2)
Pâfâ doh mâ pâfâ taperas wè é rhe vèri pâfâ mēfê a' dōnévâ, aè pâfâ rhe aïï cantiques wè Kaniwî mēfê kō
4. na wii rō pâfâ rhe aïï (doh, taperas mâ rhe aïï cantiques) ? Jaè na pâfâ mēfê kō-ré ? (/2)
Wè pâfâ rhe ka wii na kavuè mēfê a' rōi wè : basse, ténor, alto, mâ soprano.

KÉ TÖRHÛÛ XE-VE : A'CËI RÖ MÊRÊ A' A'JIË (8 na ki e)

Sur ces questions de réflexion, le correcteur n'attend pas une réponse exacte mais évaluera la maîtrise de la langue utilisée et la construction cohérente de l'argumentation du candidat.

5. Rai pâfâ taperas mâ pâfâ Doh, na wii bafee böfi ké rhe, ké vi rhe mâ pâfâ yêrê dönévâ ?
Na tâi ké vâfâ i rhe dönévâ xinâ ? Yu pè yu vè avâfi pâfâ pè a'cëi xe-ve

Uu : Aé Aé, tchap, pilou, kaneka

Xinâ : ké bañi pwêfê pâfâ rhe reggae, mâ kompa,

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : DREHU

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Ce sujet comprend 2 pages y compris la page de garde

ITRE NYIMA NE HMI

Ame la itre nyima me itre gurupi ne nyima hna traqa fê hnei itre mesinare, tre, sipu itre nyima itre kanake hê enehila, nge sasaithe hê la ca hadredre me Lue atre nge luepi la o macatre enehila, ngacama eje lai, ngo tha ka sine fe kô la itre fia me nyima ne nōj. Ame la itre pengōne nyima cili, tre, isa pengōne aqane thing, hetre itre taperas, itre do maine itre nyima ne hmi, ka mama catre enehila ngōne la itre itusi ne nyima itre kanak. Ngo hlemu catre itre eje ngōne la aqane troa sili nyima ka hnyipixe, hna xomi tulu qa ngōne la itre nyima ne nōj, ene la do me itre taperasi matre troa nyipi ewekêne itre ej.

Ame la itre do me itre taperas, tre, tha itre nyima i itre hnapeti hmekuje kô. Itre nyima lai, ka traqa qa thene la hmi porotesta, jêne la itre misinare qa Ladran, ke eje la ka pane xupe la hmi ngōne la itre hnapeti ne la Loiaialetri...

Celê hi kepine matre hlemu catre kô itre eje ngōne la itre hnapeti hune e Mêk, ke ga xalaithe hi la hmi porotesta. Ame la itre do me itre taperasi ne Mêk, tre, hna pune nyimane ngōne la ketre qene hlapa ne la itre hnapeti Loiaialetri, ngo tha faga uvea fe kô, ke itre ka hmi katolike angatr. Ngo, hetre tusi ne nyima qene ajiê (tui Aramiou/euritein s.d.). Itre katolike a thinge la itre nyima ne hmi angatre qene wiwi maine qene latê, ngo itre xane a thinge fe la itre taperas.

Hnei itre xa kanake hna trotrohnine la qaane la hnepe hnaewekê taperasi qa ngōne la qene wiwi « tempérance »; ngōne la kola xejê la « XIXe siècle », hnene la itre mesinare qa Paris, tune la hlemu i Maurice Leenhardt, ke hnei angatre hna icilekeu catre memine la iji kahaitre me troa hetre tulu ne mel. Ngo ame la itre nyima cili, tre, hna pane atre ngōne la Loiaialetri, hnejine qene papale me bicelamare hnene la itre atre ne la nōje ngo tha qene wiwi pala kô. Kola mekune ka hape, ame la hnepe hnaewekê taperas, tre, hna ce traqa fê memine la itre nyima qa thene la itretre ini qa polinesia maine itre pane mesinare ne la LMS (sosaiatri ne la itre mesinare qa Ladran), ka huliwane hê la hnepe hnaewekê celê kowe la itre xa hnapeti ne la pasifika tune e Tahiti me e Samoa. Mekune lai hna sajuêne ka hape, hnepe hnaewekê hna traqa fê hnei itre papale la taperasi me do me aqane troa thinge me itre nine nyima. Ame la nine bas, tre, hna qaja kô ka hape, bas, ngōne la itre qene hlapa loiaialetri. Kola ati êjene treno ngōne la qene eaje nge treno ngōne la qene drehu, otro ngōne la qene eaje nge oretro ngōne la qene drehu, nge trebol (qa ngōne la qene papale treble) koi itre nine fôe ka ho. Ngo ame ngōne la itre taperas, tre, casi hi la nine fôe ka mama (hna hêne ka hape, ela hnei itre kanak), maine nango draiê hune la nine soparano, hna qaja ka hape, ela, ngōne la qene eaj, hnepe hnaewekê qa ngōne ôlô, qene eaje ka hape : « elê ».

Raymond Ammann, in Chroniques du pays kanak, Tome 3 Arts et lettres, Nouméa,
Planète Mémo, p. 294

TROA UJËNE KOI QENE WIWI (6 paen)

1. Ujëne jë qa ngöne la «Ame la itre nyima me itre gurupi ne nyima» uti hë « itre hnapeti ne la Loiaietri... ».

AQANE TROTROHNIN : Troa sa qene drehun (6 paen)

2. Drei laka traqa fë la itre do, taperasi me itre nyima ne hmi e kaledonia ? (2 paen))
3. Nemene la isapengöne ka mama thene la itre nyima i hmi porotesta (do me taperas) me itre nyima ne hmi ? (2 paen)
4. Ije nine ngöne la itre nyima ne hmi (do me taperasi me nyima ne hmi) ? (2 paen)

AQANE WAIEWEKË ME HNA ATRE : Troa sa qene drehun (8 paen)

5. Ezine la itre nyima ne Taperas maine Doh, hetrenyi fe kö la xa pengöne, nine nyima maine xa aqane elone la mizike kanak ? Tune ka la aqane tro enehila la mizike kanak ? Qaja jë la mekuna I nyipunieti ?

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : DREHU

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

ITRE NYIMA NE HMI

TROA UJÈNE KOI QENE WIWI (6 paen)

1. Ujëne jë qa ngöne la « Ame la itre nyima me itre gurupi ne nyima» uti hë « itre hnapeti ne la Loialetri... ».

Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires, devenus aujourd'hui un genre incontournable de la musique kanak, sont connus depuis plus de cent cinquante ans, mais en tant que tels, ne font pas partie des danses et des musiques traditionnelles. La gamme tempérée, employée dans des chants chrétiens tels que les taperas, les doh ou les cantiques, domine aujourd'hui le répertoire de chants kanak. Mais elle a eu une telle influence sur la créativité musicale, fondée sur des formes traditionnelles, que les doh et les taperas doivent être pris en considération.

Les doh et les taperas ne sont pas exclusivement des chants loyaltiens. Ces chants viennent des églises protestantes, la LMS ayant été la première organisation missionnaire aux îles Loyauté...

AQANE TROTROHNIN : Troa sa qene drehun (6 paen)

2. Drei laka traqa fë la itre do, taperasi me itre nyima ne hmi e kaledonia ? (2 paen)

Hna ce traqa fë la itre do me itre taperasi qa thene la itre hmi porotesta, ngo ame la itre nyima ne hmi, tre, hna traqa fë hnei itre ka hmi katolik.

3. Nemene la isapengöne ka mama thene la itre nyima i hmi porotesta (do me taperas) me itre nyima ne hmi ? (2 paen)

Ame la itre do me itre taperas, tre, nyimane qene kanaki, ngo ame itre nyima i hmi, tre, hna nyimane qene wiwi maine qene latë.

4. Ije nine ngöne la itre nyima ne hmi (do me taperasi me nyima ne hmi) ? (2 paen)

Itre nyima ka nyimu nin, ka eketre : bas, trena, oretro, ela.

AQANE WAIEWEKË ME HNA ATRE : Troa sa gene drehun (8 paen)

Sur ces questions de réflexion, le correcteur n'attend pas une réponse exacte mais évaluera la maîtrise de la langue utilisée et la construction cohérente de l'argumentation du candidat.

5. Ezine la itre nyima ne Taperas maine Doh, hetrenyi fe kö la xa pengöne, nine nyima maine xa aqane elone la mizike kanak ? Tune ka la aqane tro enehila la mizike kanak ? Qaja jë la mekuna I nyipunieti ?

Nyipici: Aé aé, tchap pilou, Kaneka.

Ame enehila kola ha elone la mizike "reggae", me "kompa",...

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : NENGONE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Ce sujet comprend 2 pages y compris la page de garde

Nodei era re hmi

Ta nodei era ne ta nodei lan, hna huetibut hnei ehna mishinare, melei nekonetu son'ore ci rue miuzik pene dridr, onom ha bathu 150 kore kenereken, ke roidi, buic sepengene ko, deko ma ekowesese ne ta nodei kuruti era ne ta miuzik ko no omei nod. Ta nodei lan, ci yara eran ri hnoren ore ta nodei era re hmi, inom ore ta taperas, ta doh ca ta guhnathuthur, kore hmail ka se be ci nidi meceko. Ore la era melei se nekonekatu hna huelewe kore doh ne taperas.

Ore so doh ne taperas, melei deko ma ta so era so nore ta si loyalty. So era omelei, hna pinati hnen'ore ta hmi yeretiko. ore LMS kore hmi hna pina dan ri loyalty.

Wen'omelei kore so la era omelei me deko ma nidi ahnga ri node dran ri gula kaledronia. Ore ta nodei doh ne tapera ci eran kei si kaledronia, melei ta so era pene loyalty, ke deko te ma pene faga uvea, wen'ore buice katolik. Roidi, numu ta gutusi hna kokonon ore ta era pene ajiê (inom i Aramiou/Euritein s.d.). Ehna katolik ci eran ore ta so era pene wiwi cange me pene latin, ka osoten ci eran joko ta so taperas.

Osoten ore ta ehna dridri , ci uane inom ko ore gure enengoco ko « taperas », melei wene ri gure pene wiwi 'tempérance', ri XIX S, roidi ehna mishinare nore 'Société des missions évangéliques de Paris », ome kei Maurice Leehardt, hna thuni co seretha ne kua khec, ne son'ore co ceini ore ciroi me roi ne netiti. Wen'omelei ore ta so era omelei nidi ci mece ri Loyalty, ri se ezien me be ci nengoc pene papale ne bishelamar, ke be deko ma nengoc pene wiwi. Ore gure enengoco ko « taperas », melei se ci uane inom ko ineko hna thatilo hnen'ore ta naca yeno si polynezi cange me ehna mishinare me hnadan no LMS, kore hna yara ruacon ore gure enengoco omelei, roidi ade wabeti joko no pasifik, gula node Tahiti ne Samoa. Se uane ci ie inom ko ore rue gure enengoco « taperas » ne « Doh » ci kurubut sereti ehna si papale, roidi ehna si loyalty kore hna atoyelenedi ore so lan. Ore « bas » melei ci kaio ekowesese kore ade wabeti. Eje ci kaion ko « treno », pene iaai, cange « trena » pene drehu, bane son'ore gure enengoco ko « ténor », « otro » ne « aregio » pene dripu, bane yepengen ore « aleto, » ka « trebol », wene ri pene papale « treble » son'ore la era ni mohmenew. Ri hnoren ore « taperas », melei numu ko ta hmenew me ci era hma ko ri pon'ore hnaera ileoden, melei ci kaion ko ci « wapodid », cange me ci era « aleto », « ela » kore pene iaai, roidi gure enengoco hna yose ri gure enengoco ko « ôlô », melei ci ie ko « ci icelo ».

Raymond Amman, Hna yose ri hnoren nore, Chroniques du pays kanak, Tome 3 Arts et lettres, Nouméa, Planète Mémo, p.294

BANE UREIE (6 kore wan)

1. Ureyebut whan ri « Ta nodei era » ca pina ri « hna pina dan ri Loyalty »

BANE CARAJEWE ROION : Cedilo pene nengone (6 kore wan)

2. La kore hna huetilo ore so doh, taperas ne ta so era ome i kaledronia. (2 kore wan).
3. Nge kore tan me etha pengenedi kore ta so era i yeretiko (doh ne taperas) ne ta era ni katolik ? (2 kore wan)
4. Hele kore lan ri hnoren ore ta hna era (doh/ taperas/era hna thuthur) ? yepengenebut.(2 kore wan)

BANE YEPENGEN ORE TA UAN : Cedilo pene nengone (8 kore wan)

5. Numu khan ore ta la era ne pia osoten ? korion kore la ule ni buhnij ri pon'ore miuzik ri ezien onom ? iepegenebut ore uan.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : NENGONE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

« Inu ci nengoc du bo ne ilore la nengoc ni in, bo ci cedi inu neil'ore la nengoc ni bo, ka ci etha ecarajewejeu ».

BANE UREIE (6 kore wan)

1. Ureielo jowo pene wiwi whane ri : « Melei kore se la rue... » ca pina ri « ...ne ilore pene nod. »

Cette approche instaure une égalité entre les langues, un respect mutuel entre les locuteurs. Elle se fonde sur trois principes. D'abord, nous sommes donc tous virtuellement plurilingues : cela ne signifie pas que nous parlions tous nombre de langues, mais que nous avons les capacités à les acquérir et à les pratiquer, selon les circonstances, selon nos besoins ou nos envies. Ensuite, les langues ne sont pas des ensembles étanches : elles échangent, s'influencent, tout en gardant des traits originaux qui les rendent spécifiques. Enfin, la langue n'est pas seulement un vecteur de la communication, elle est également la forme même du savoir et de la vision du monde.

BANE CARAJEWE ROION : Cedilo pene nengone (4 kore wan)

2. Nge kore wangomen ore ci nengocon ore ta lanengoc ni ej

Eje ci ciroi ri node me hmaiai kore lanengoc me ethapengen , sen'omelei so lanengoc deko ma ekowesese ne ta gure enengoco deko ma ekowesese kore kakailen, roidi buice bane ci enengoco, bane aehngeni ore ta hna thuni, ne ta la ule ni ej.

BANE YEPENGEN ORE TA UAN : Cedilo pene nengone (10 kore wan)

3. La kore t'a nodei p'a ruace ci ruacon ore ta nodei la nengoce pene dridri ? (4 kore wan).

Ri whanelo, ore Ekonejew me hnadan « Accord de Matignon » hna konakatuon co hnapon ore ADCK- CCT. Ore necen ore 'Ma melei, Emmanuel Tjibaou. Ruace ni buice ko co kuruti ore la ciroi ni acanod, ne co ruacon son ore co ahnga kore pene nod ni acanod ne co cagoren. Ke roidi buice se hna konekatuon ore nodei la nengoce pene dridri, ri laen ore ta hna koko wanata ne waera ne hnen ore nodei « Collecteurs ».

Onomedi, ha numu 'Ma nore nodei La nengoce pene dridri, ore Académie des Langues Kanak bane kuruti ore nodei la nengoce pene dridri. Sedongo kore 'Ma hna toe gurulelo Kaledronia ne ilore Loyalty. Ruace ni buice me hnadan ko co anetitini ore la xiwaimomo nore nodei la nengoce.

4. Iepengenebut ore kakailen ore gure trekes om : « Ore lanengoc deko ma bane ci ethanata so, ke se ceden joko ore ngome nata ne la ule hman» (6 kore wan).

Nodei la nengoce pene dridri cengen nore pene nod ne ilore waetea ni awamohma, wen ore ta gure-enengoco deko ma hna atoe menuon, ci hue lewe ore ta la ule ni awamohma. Ore la nengoce ni eje dridri ko ci nene ri nod, etc.

« Co ureye ore pene nod, bane there ore la ciroi nore acanod, co ureye ore la nengoc, bane there ore cenge uane ni acanod wen ore cenge uane ni acanod ci ahngabut ri laen ore ta eberedr ci kanon. » (Jean-Marie Tjibaou).

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE DE
L'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : PAICI

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Ce sujet comprend 2 pages y compris la page de garde

Ê pâ nyâbi kârâ pwapwicîrî.

Ê pâ nyâbi mâ pwarânyê nâ rë pa dô mêê tépa pwapwicîrî, nâ nâbênî nâ jè namiri mâ pwa âji nyâbi, nâ jèè 150 nâja pai tèèpaa mêê wërë, nâ rë nyê cipa ê pai tââ kè-rë ba câ caa pwa âji nyâbi. Ê pâ pwarânyêê nâ pwa naa nâ pâ nyâbi bèèpwiri wërë kaa taparaci mâ do mâ nyâbi târà pwapwicîrî nâ jèè nyê êco naa nâ pwa âji nyâbi. Âconâ ê pai pwa bèèpwiri nâ jèè töötéeri ê pwa âji nyâbi â ê kaa nâ jè cibwaa nâkédéri ê pâ taparaci mâ do.

Ê pâ do mâ taparaci nâ ca caa nyâbi kè tépa göröpô co. Nyâbi kârâ pa wârâpwapwicîrî pwerécitâ â tèèpaa göröpô ba LMS nâ pa pââ pwapwicîrî nâ wêê....

Ê pâ nyâbi nâ mwâ tââ ni Mômaawé nâ pâ nâpô nâ tââ wêê ê pwapwicîrî pwerécitâ. Ê pâ do mâ taparaci géé ni Mômaawé nâ nyâbiri naa nâ jè pwarâtûra géé Göröpô ; âco ê pwarâtûra bèèni faga uvéa nâ ticè do mâ taparaci naa nâ ba wë tēpé nâ pai-rë ni nâ rë tépa catholique. Âconâ nyê pwa pâ tii nyâbi goro pwa ajië (mûrû pwa Aramiou mâ Euritéin s.d.). Wë tépa catholique nâ rë nyâbi goo pwa popwalé mâ pwa latin, âconâ nyê pwa përe pëerë-rë nâ rë pwa taparaci.

Pwa pëerë tépa âji âboro nâ rë côô mâ taparaci nâ mêê géé goo « tempérance » goro pwa popwalé ; âjupârâ ban â au-taapoo goro pâ nâja 1800, nâ pwa tépa wakè nâ i la Société des missions évangéliques de Paris mâ wë Maurice Leenhardt nâ rë pwa jè wakè nâ dau göö : pwapwicîrî ê pi-wâdo imûdi mâ mûdërë ê wâro nâ dau wâdé. Ê kaa nâ tââ pâ nyâbi bèèni naa ni boo Göröpô ba pwa jè pëerë nâ wë tépa âboro wêê nâ câ caa rë pwa popwaalé â rë pwa âgéréé mâ bishlamar. Nyê pâri mâ jè inâ mwârâ mâ taperas nâ mûrû pa dô mêê kè tépa teachers polynésiens é tépa pa dô mêê wërë i pwapwicîrî wiârâ i la LMS â rë tunêê wërëpwiri géé goro pai inâ wërë géé nâ përe nâpô géé ni nâ Pacifique wërë Tahiti mâ Samoa. Âconâ pwinâ pwa mâ jè inâ mâ taperas mâ doh nâ nêemûrû goro pwa âgéréé nâ wërëpwiri géé goro pai inâ wërë naa ni boo Göröpô mâ pâ êrêpépé pwarânyê-rë. Târâ inâ basse naa nâ pâ êrêpépé pwarâtûra géé Göröpô nâ rë cau inâ diri mâ bas. Jè inâ mâ treno goro pwa iaai é trena goo pwa dipu târà inâ ténor â otro goo pwa iaai mâ oregio goo pwa dipu târà inâ alto â trebel (nâ mêê géé goro treble goro pwa âgéréé) târà inâ pwarâ nyârâ ilëri nâ dau kââ. Nyê pâri mâ naa nâ pwa taparaci nâ jè ilëri nâ é kââ pâ nâ i nyâbi (wë tépa âboro duu nâ rë inâ goo mâ alto é pwarânyê bèèpwiri) éé pwa soprano â mâ éla goo pwa iaai â é nêemûrû bèèpwiri nâ mêê géé goro ölö nâ pai inâ wèè mâ « too ».

Raymond Ammann, Géé nâ Chroniques du pays kanak, Tome 3 Arts et lettres, Nouméa, Planète
Mémo, p. 294

BII TII (6jèù-ê)

1. Guwë mâ bii naa nâ popwaalé géé goro au-taapo wèè tia goo « ...LMS nâ pa pââ pwapwicîrî nâ wêè ... ».

PINÛNÛMÂ (6 jèù-ê) : Guwë mwââ wii otöpi wèè goo pwa paicî.

2. Wëilë pë nâ pa dö mêê I do mâ I taparaci mâ I pâ nyâbi kârâ pwapwicîrî naa ni Kalédoni? (2 jèù-ê)
3. Dë nâ dau pi nâdërù naa nâ pâ do mâ taparaci jii pâ nyâbi goro pwapwicîrî? (2 jèù-ê)
4. Êrêdipi pwârânyê nâ tââ nâ pâ do mâ taparaci mâ pâ nyâbi goro pwapwicîrî? (2 jèù-ê)

PITÂMÂNGÂ (8 jèù-ê) : Guwë mwââ wii otöpi wèè goo pwa paicî.

5. Dë pëërë nyâbi mâ pai pwa nyâbi nâ ité jii taperas mâ doo? Wërêpë târâ pai pââ wërë p-nyâbi kanak nâbëni? Guwë mwââ inâ aunîmîrî kè-wë naa goo.

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE DE
L'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----◀▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : PAICI

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Ê pâ nyâbi kârâ pwawicîrî.

BII TII (6jèù-ê)

1. Guwë mâ bii naa nâ popwaalé géé goro au-taapo wèè tia goo « ...LMS nâ pa pââ pwawicîrî nâ wêè ... ».

Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires, devenus aujourd'hui un genre incontournable de la musique kanak, sont connus depuis plus de cent cinquante ans, mais en tant que tels, ne font pas partie des danses et des musiques traditionnelles. La gamme tempérée, employée dans des chants chrétiens tels que les taperas, les doh ou les cantiques, domine aujourd'hui le répertoire de chants kanak. Mais elle a eu une telle influence sur la créativité musicale, fondée sur des formes traditionnelles, que les doh et les taperas doivent être pris en considération.

Les doh et les taperas ne sont pas exclusivement des chants loyaltiens. Ces chants viennent des églises protestantes, la LMS ayant été la première organisation missionnaire aux îles Loyauté...

PINÜNÜMÂ (6 jèù-ê) : Guwë mwââ wii otôpi wèè goo pwa paicî.

2. Wëilë pê nâ pa dô mêê I do mâ I taparaci mâ I pâ nyâbi kârâ pwawicîrî naa ni Kalédoni? (2 jèù-ê)

Ê pâ do mâ taparaci nâ mûrû pa dô mêê kë tépa pwérecitâ; nâ goo pâ nyâbi goro pwawicîrî nâ mûrû pa dô mêê kë tépa katolik.

3. Dë nâ dau pi nâdërû naa nâ pâ do mâ taparaci jii pâ nyâbi goro pwawicîrî? (2 jèù-ê)

Ê pâ do mâ taparaci nâ nyâbiri mwârâ naa nâ pâ pwârâtûra kë tépa âboro duu; nâ pwa I pâ nyâbi goro pwawicîrî nâ nyâbiri goro pwa popwalé mâ latin.

4. Êrêdipi pwârânyê nâ tââ nâ pâ do mâ taparaci mâ pâ nyâbi goro pwawicîrî? (2 jèù-ê)

Ê pâ nyâbi bèèni nâ êrêpépé pwârânyê: bas, alto, tenor â soprano.

PITÂMANGÂ (8 jèû-ê) : Guwë mwââ wii otöpi wèè goo pwa paicî.

Sur ces questions de réflexion, le correcteur n'attend pas une réponse exacte mais évaluera la maîtrise de la langue utilisée et la construction cohérente de l'argumentation du candidat.

5. Dë pëërë nyâbi mâ pai pwa nyâbi nâ ité jii taperas mâ doo? Wërëpë târà pai pârà wërë p-nyâbi kanak nâbëni? Guwë mwââ inâ aunîmîrî kè-wë naa goo.

*Nyâbi nâ ité jii taperas mâ doo â nâ aé aé mâ câbu tabéaa mâ tchap mâ...
Nâbëni nâ jè jèè cué reggae mâ kompa mâ....*

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**



EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : FRANÇAIS

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Ce sujet comprend 2 pages y compris la page de garde

Les chants religieux

Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires, devenus aujourd'hui un genre incontournable de la musique kanak, sont connus depuis plus de cent cinquante ans, mais en tant que tels, ne font pas partie des danses et des musiques traditionnelles. La gamme tempérée, employée dans des chants chrétiens tels que les *taperas*, les *doh* ou les cantiques, domine aujourd'hui le répertoire de chants kanak. Mais elle a eu une telle influence sur la créativité musicale, fondée sur des formes traditionnelles, que les *doh* et les *taperas* doivent être pris en considération.

Les *doh* et les *taperas* ne sont pas exclusivement des chants loyaltiens. Ces chants viennent des églises protestantes, la LMS ayant été la première organisation missionnaire aux îles Loyauté...

C'est pourquoi ils y sont plus répandus que sur la Grande Terre où l'Eglise protestante est moins présente. Les *doh* et les *taperas* de la Grande Terre sont souvent chantés dans une des langues des îles Loyauté, à l'exception du *faga uvea* dont les locuteurs sont catholiques. Cependant, il y a des livres de chants en *ajië* (comme *Aramiou/Euritén*). Les catholiques chantent leurs cantiques en français ou en latin, mais certains chantent aussi des *taperas*.

Certains Kanak voient l'origine du mot *taperas* dans le mot français « tempérance » ; au début du XIX^e siècle en effet, les missionnaires de la Société des missions évangéliques de Paris, et en particulier Maurice Leenhardt, se sont battus avec vigueur contre les abus d'alcool, et pour une vie de tempérance. Cependant ces chants ont d'abord été connus aux Loyauté, à une époque où la population parlait anglais ou *bichlamar*, et non français. Il est probable que le mot *taperas* ait été introduit avec les chants par les *teachers* polynésiens ou les premiers missionnaires de la LMS, qui utilisaient déjà le terme dans d'autres îles du Pacifique comme à Tahiti et aux Samoa. Un argument qui penche pour une origine anglaise des mots *taperas* et *doh* repose sur les termes par lesquels les Loyaltiens désignent les voix de ces chants. La basse s'appelle *bas* dans toutes les langues des Loyauté. On utilise *treno* (*iaai*) ou *trena* (*drehu*) pour ténor, *otro* (*iaai*) et *aregio* (*drehu*) pour alto, et *trebol* (de l'anglais *treble*) pour les voix hautes de femmes. Dans les *taperas* cependant, une femme chante souvent une voix au-dessus (dite couramment alto par les Kanak), ou du moins en plus du soprano, nommée *ela* en *iaai*, un mot dérivé de *ölö*, qui signifie « monter ».

Raymond Ammann, in Chroniques du pays kanak, Tome 3 Arts et lettres, Nouméa,
Planète Mémo, p. 294

Traduction (6 pts)

1. Traduisez le texte en français de « Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires » jusqu'à « organisation missionnaire aux îles Loyauté... ».

Compréhension (6 pts) : Répondez en langue kanak

2. Qui a introduit les *doh*, les *taperas* et les cantiques en Nouvelle-Calédonie ? (/2)
3. Quelle est la différence majeure entre les chants religieux protestants (*doh* et *taperas*) et les cantiques ? (/2)
4. Combien de voix comprennent les chants religieux (*doh*, *taperas* et cantiques) ? Quelles sont-elles ? (/2)

Réflexion (8 pts) : Répondez en langue kanak

5. En dehors des *taperas* et des *Doh*, existe-t'il d'autres formes de chant, de musique et de rythme kanak ? Comment évolue la musique kanak actuelle ? Développez votre réponse

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----◀◀▶▶-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE : LANGUE KANAK : FRANÇAIS

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Les chants religieux

Traduction (6 pts)

1. Traduisez le texte en français de « Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires » jusqu'à « organisation missionnaire aux îles Loyauté... ».

Les chants et les chœurs apportés par les missionnaires, devenus aujourd'hui un genre incontournable de la musique kanak, sont connus depuis plus de cent cinquante ans, mais en tant que tels, ne font pas partie des danses et des musiques traditionnelles. La gamme tempérée, employée dans des chants chrétiens tels que les taperas, les doh ou les cantiques, domine aujourd'hui le répertoire de chants kanak. Mais elle a eu une telle influence sur la créativité musicale, fondée sur des formes traditionnelles, que les doh et les taperas doivent être pris en considération.

Les doh et les taperas ne sont pas exclusivement des chants loyaltiens. Ces chants viennent des églises protestantes, la LMS ayant été la première organisation missionnaire aux îles Loyauté...

Compréhension (6 pts) : Répondez en langue kanak

2. Qui a introduit les *doh*, les *taperas* et les cantiques en Nouvelle-Calédonie ? (/2)

Les doh et les taperas viennent des églises protestantes, tandis que les cantiques ont été introduit par les catholiques.

3. Quelle est la différence majeure entre les chants religieux protestants (*doh* et *taperas*) et les cantiques ? (/2)

Les doh et les taperas sont interprétés en langues kanak, tandis que les cantiques sont chantés en français ou en latin.

4. Combien de voix comprennent les chants religieux (*doh*, *taperas* et cantiques) ? Quelles sont-elles ? (/2)

Ce sont des chants polyphoniques à quatre voix : basse, ténor, alto et soprano.

Réflexion (8 pts) : Répondez en langue kanak

Sur ces questions de réflexion, le correcteur n'attend pas une réponse exacte mais évaluera la maîtrise de la langue utilisée et la construction cohérente de l'argumentation du candidat.

5. En dehors des taperas et des Doh, existe-t'il d'autres formes de chant, de musique et de rythme kanak ? Comment évolue la musique kanak actuelle ? Développez votre réponse

Oui : Aé Aé, tchap, pilou, kaneka

Aujourd'hui : appropriation du reggae, du kompa,...

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : Q.C.M. portant sur l'organisation administrative et
politique de la Nouvelle-Calédonie**

DUREE : 1h00

COEFFICIENT : 2

SUJET

Consigne : Entourez une seule réponse par question

Barème : + 2 points pour une réponse correcte
 - 1 point pour une réponse fausse
 0 point pour une absence de réponse

Le sujet comprend 3 pages y compris la page de garde

- 1- L'assemblée de province se réunit :
 - a- au moins une fois tous les deux mois
 - b- au moins deux fois par mois
 - c- au moins une fois par mois

- 2- Laquelle de ces autorités peut mettre fin aux fonctions d'un directeur d'un établissement public de la Nouvelle-Calédonie :
 - a- le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - b- le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - c- le président du conseil d'administration de l'établissement

- 3- La Nouvelle-Calédonie peut participer au capital de sociétés privées d'intérêt général :
 - a- vrai
 - b- faux

- 4- Laquelle de ces autorités assure la publication des actes des institutions de la Nouvelle-Calédonie au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie :
 - a- le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - b- le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - c- le président de chaque institution

- 5- Le congrès peut donner compétence aux autorités de la province pour appliquer la réglementation en matière d'hygiène publique et de santé :
- a- vrai
 - b- faux
 - c- vrai, mais seulement à la demande d'une assemblée de province
- 6- Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie présente une déclaration de politique générale devant :
- a- les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - b- le congrès de la Nouvelle-Calédonie
 - c- le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
- 7- Est une collectivité territoriale :
- a- le gouvernement
 - b- le congrès de la Nouvelle-Calédonie
 - c- la province
- 8- En application de l'article 18 de la loi organique, les terres coutumières sont :
- a- saisissables
 - b- incommutables
 - c- inaccessibles
- 9- Pour l'ouverture des séances du congrès le quorum suivant doit être atteint :
- a- présence au minimum de la moitié de ses membres
 - b- présence ou représentation au minimum de la moitié de ses membres
 - c- il n'y a pas de quorum
- 10- Les membres des assemblées de province sont élus pour :
- a- 5 ans
 - b- 7 ans
 - c- 6 ans
- 11- L'assemblée de la province Nord comprend :
- a- 22 membres dont 17 membres du congrès
 - b- 25 membres dont 17 membres du congrès
 - c- 22 membres dont 15 membres du congrès
- 12- Les fonctions de membre du conseil économique et social sont incompatibles avec les fonctions de membre d'une assemblée de province :
- a- vrai
 - b- faux

- 13- Les dispositions législatives applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiées :
- a- Au journal officiel de la République française
 - b- Au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie
- 14- Lors de la session budgétaire du congrès, un rapport sur l'activité du gouvernement sur l'année écoulée doit être transmis aux membres du congrès :
- a- Huit jours au moins avant l'ouverture de la session
 - b- Dix jours au moins avant l'ouverture de la session
 - c- Quinze jours au moins avant l'ouverture de la session
- 15- Pour être candidat au congrès et aux assemblées de province il faut être âgé de :
- a- 18 ans accomplis
 - b- 21 ans accomplis
 - c- Pas de limite d'âge
- 16- En matière de monnaie, laquelle de ces autorités est compétente :
- a- L'Etat
 - b- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - c- Le congrès de la Nouvelle-Calédonie
- 17- La Nouvelle-Calédonie peut disposer d'une représentation auprès des Etats ou territoire du Pacifique :
- a- Vrai
 - b- Faux
- 18- En cas d'absence de vice-président, qui préside les réunions du gouvernement en cas d'empêchement de son président ?
- a- Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
 - b- Un membre du gouvernement désigné par le gouvernement
 - c- Un membre du gouvernement désigné par le président du gouvernement
- 19- Afin de connaître les litiges relatifs au statut civil coutumier, la juridiction civile de droit commun est complétée :
- a- Par des assesseurs coutumiers
 - b- Par des sénateurs coutumiers
 - c- Par des conseillers coutumiers
- 20- Laquelle de ces autorités n'est pas consultée en cas de modification des limites des provinces :
- a- Les conseils municipaux
 - b- Le sénat coutumier
 - c- Les conseils coutumiers

**2nd CONCOURS EXTERNE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2019
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE
D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----◀▶-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : Q.C.M. portant sur l'organisation administrative et
politique de la Nouvelle-Calédonie**

DUREE : 1h00

COEFFICIENT : 2

CORRIGE

Consigne : Entourez une seule réponse par question

Barème : + 2 points pour une réponse correcte
 - 1 point pour une réponse fausse
 0 point pour une absence de réponse

Le corrigé comprend 3 pages y compris la page de garde

- 1- L'assemblée de province se réunit :
 - a- au moins une fois tous les deux mois
 - b- au moins deux fois par mois
 - c- au moins une fois par mois

- 2- Laquelle de ces autorités peut mettre fin aux fonctions d'un directeur d'un établissement public de la Nouvelle-Calédonie :
 - a- le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - b- le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - c- le président du conseil d'administration de l'établissement

- 3- La Nouvelle-Calédonie peut participer au capital de sociétés privées d'intérêt général :
 - a- vrai
 - b- faux

- 4- Laquelle de ces autorités assure la publication des actes des institutions de la Nouvelle-Calédonie au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie :
 - a- le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - b- le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - c- le président de chaque institution

- 5- Le congrès peut donner compétence aux autorités de la province pour appliquer la réglementation en matière d'hygiène publique et de santé :
- a- vrai
 - b- faux
 - c- vrai, mais seulement à la demande d'une assemblée de province
- 6- Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie présente une déclaration de politique générale devant :
- a- les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - b- le congrès de la Nouvelle-Calédonie
 - c- le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
- 7- Est une collectivité territoriale :
- a- le gouvernement
 - b- le congrès de la Nouvelle-Calédonie
 - c- la province
- 8- En application de l'article 18 de la loi organique, les terres coutumières sont :
- a- saisissables
 - b- incommutables
 - c- inaccessibles
- 9- Pour l'ouverture des séances du congrès le quorum suivant doit être atteint :
- a- présence au minimum de la moitié de ses membres
 - b- présence ou représentation au minimum de la moitié de ses membres
 - c- il n'y a pas de quorum
- 10- Les membres des assemblées de province sont élus pour :
- a- 5 ans
 - b- 7 ans
 - c- 6 ans
- 11- L'assemblée de la province Nord comprend :
- a- 22 membres dont 17 membres du congrès
 - b- 25 membres dont 17 membres du congrès
 - c- 22 membres dont 15 membres du congrès
- 12- Les fonctions de membre du conseil économique et social sont incompatibles avec les fonctions de membre d'une assemblée de province :
- a- vrai
 - b- faux
- 13- Les dispositions législatives applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiées :
- a- Au journal officiel de la République française
 - b- Au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie

- 14- Lors de la session budgétaire du congrès, un rapport sur l'activité du gouvernement sur l'année écoulée doit être transmis aux membres du congrès :
- a- **Huit jours au moins avant l'ouverture de la session**
 - b- Dix jours au moins avant l'ouverture de la session
 - c- Quinze jours au moins avant l'ouverture de la session
- 15- Pour être candidat au congrès et aux assemblées de province il faut être âgé de :
- a- 18 ans accomplis
 - b- **21 ans accomplis**
 - c- Pas de limite d'âge
- 16- En matière de monnaie, laquelle de ces autorités est compétente :
- a- **L'Etat**
 - b- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - c- Le congrès de la Nouvelle-Calédonie
- 17- La Nouvelle-Calédonie peut disposer d'une représentation auprès des Etats ou territoire du Pacifique :
- a- **Vrai**
 - b- Faux
- 18- En cas d'absence de vice-président, qui préside les réunions du gouvernement en cas d'empêchement de son président ?
- a- Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
 - b- **Un membre du gouvernement désigné par le gouvernement**
 - c- Un membre du gouvernement désigné par le président du gouvernement
- 19- Afin de connaître les litiges relatifs au statut civil coutumier, la juridiction civile de droit commun est complétée :
- a- **Par des assesseurs coutumiers**
 - b- Par des sénateurs coutumiers
 - c- Par des conseillers coutumiers
- 20- Laquelle de ces autorités n'est pas consultée en cas de modification des limites des provinces :
- a- Les conseils municipaux
 - b- Le sénat coutumier
 - c- **Les conseils coutumiers**